



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 12/12/2025

Publication :
le 29/12/2025

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Délibération n° D-2025-385

Finances - Tarifs municipaux - Année 2026

Président :
Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Sérgolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame BOUTRIT Sophie

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2025

Délibération n° D-2025-385

Direction des Finances

Finances - Tarifs municipaux - Année 2026

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Il est proposé d'adopter, à compter du 1er janvier 2026, de nouveaux tarifs municipaux applicables aux équipements et services de la Ville de Niort.

Ces nouveaux tarifs relèvent tant du budget principal que des budgets annexes. Tenant compte de l'inflation et de l'évolution des coûts des services publics, leur augmentation est en moyenne de 1%. En effet, l'évolution tarifaire varie selon les prestations, le public concerné et le poids des contraintes exogènes.

Il est par ailleurs proposé de modifier les tarifs d'occupation du domaine public applicables au 1er janvier 2026 adoptés par délibération n°D-2025-330 du 3 novembre 2025.

Cette modification concerne l'occupation des Halles portant sur les droits de place intérieurs et extérieurs ; les nouveaux tarifs applicables sont joints en annexe à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter l'ensemble des tarifs présentés en annexe sous forme de tableau, applicables à compter du 1er janvier 2026.

LE CONSEIL ADOpte

Pour :	41
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGE



TARIFS MUNICIPAUX 2026

EN EUROS



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

Quotients familiaux	1
Animaux	2
Fourrière animale	2
Services funéraires	3 à 7
Cimetières.....	3 à 4
Crématorium.....	5
Services extérieurs des pompes funèbres	6 à 7
Education	8 à 14
Accueil périscolaire.....	8 à 10
Classes de découvertes	11
Centres de loisirs	12
Restaurants scolaires	13
Séjours.....	14
Locations	15 à 26
Chalets de Noël	15
Centre Du Guesclin	16
Location de salles au Restaurant Inter Administratif de Niort (R.I.A.).....	17
Pôle commercial dans les espaces de la rue Brisson	18
Salles municipales	19 à 25
Salle Patronage Laïque	26
Redevances - Droits d'occupation du domaine public	27 à 36
Droit d'occupation du domaine public Foires et Marchés - Commerces	27 à 31
Droit d'occupation du domaine public Halles de Niort.....	32 à 33
Occupation du domaine public (espaces publics)	34 à 36
Loisirs	37 à 48

Boulodrome de Noron	37 à 38
Animations sportives	39
Location de matériels sportifs et d'intervention	40
Location de salles de sport	41 à 42
Salle Verticale de l'Acclameur	43 à 44
Stades	45
DSP Golf	46 à 47
Pass culture	48

Prestations de services..... 49 à 60

Location matériel	49 à 53
Main d'œuvre	54
Interventions de propreté et de voirie	55
Pose de banderoles	56
Reproduction de clef	57
Duplicata de livrets de famille	58
Location et vente de matériel électoral	59
Prestations du centre de production documentaire	60

Transports..... 61 à 63

Aérodrome de Niort Marais Poitevin	61 à 63
--	---------

Stationnement..... 64 à 66

Taxis	64
Sur l'aire de camping-cars	65
Fourrière automobile	66

QUOTIENTS FAMILIAUX

TRANCHES DE QUOTIENTS FAMILIAUX EN VIGUEUR (1)

	TRANCHE N° 1	TRANCHE N° 2	TRANCHE N° 3	TRANCHE N° 4	TRANCHE N° 5	TRANCHE N° 6	TRANCHE N° 7	TRANCHE N° 8	TRANCHE N° 9	TRANCHE N° 10	TRANCHE N° 11	TRANCHE N° 12
EN EUROS	0,00 à 205,99	206,00 à 332,99	333,00 à 513,99	514,00 à 695,99	696,00 à 972,99	973,00 à 1128,99	1129,00 à 1350,99	1351,00 à 1573,99	1574,00 à 1856,99	1857,00 à 2190,99	2191,00 à 2541,99	≥ à 2 542

(1) Ces tranches seront appliquées par chaque service municipal utilisant le système de quotient familial, et s'appliquent à la date d'entrée en vigueur des tarifs concernés.

Le montant du quotient familial calculé pour chaque usager est arrondi à l'euro le plus proche.

FOURRIERE POUR ANIMAUX

 A
 N
 I
 M
 A
 U
 X

A- CHIENS

- A.1- Prise en charge
- A.2- Frais de séjour, par jour
- A.3- Identification électronique
- A.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée
- A.5- Vaccination CHPPi2 + lepto
- A.6- Vaccin Rage + passeport
- A.7- Visite chien mordeur (3 visites)
- A.8- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes sans domicile fixe
- A.9- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA)
- A.10- Forfait prise en charge d'un animal pour les bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- A.11- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- A.12- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant de l'allocation de chômage
- A.13- Capture chien dangereux par la brigade animale pour les communes conventionnées

 TARIFS EN VIGUEUR
 A PARTIR 01/01/2026

 69,00
 19,00
 61,50
 417,00
 31,00
 44,00
 126,00
 18,50
 36,50
 55,50
 55,50
 69,00
 100,00

 POUR MEMOIRE
 TARIFS 2025

 68,50
 18,50
 61,00
 412,95
 30,50
 43,50
 124,50
 18,00
 36,00
 55,00

 68,50
 14,50
 61,50
 417,00
 62,50
 126,50
 18,50
 36,50
 55,50
 55,50
 69,00
 69,00
 19,00

 68,50
 19,00

B - CHATS

- B.1- Prise en charge
- B.2- Frais de séjour, par jour
- B.3- Identification électronique
- B.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée
- B.5- Vaccination (TCL)
- B.6- Visite chat mordeur (3 visites)
- B.7- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes sans domicile fixe
- B.8- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA)
- B.9- Forfait prise en charge d'un animal pour les bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- B.10- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- B.11- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant de l'allocation de chômage

C- FOURRIERE POUR ANIMAL AUTRE QUE CHIEN ET CHAT

- C.1- Prise en charge
- C.2- Frais de séjour, par jour
- C.3- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes sans domicile fixe
- C.4- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA)
- C.5- Forfait prise en charge d'un animal pour les bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- C.6- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- C.7- Forfait prise en charge d'un animal pour les personnes bénéficiant de l'allocation de chômage

D - ASTREINTE COMMUNE VOISINE CONVENTIONNEE (par intervention)

CIMETIERES

A - CONCESSIONS

A.1 - CONCESSION 2 m²

A.1.1 - 15 ans

A.2 - CONCESSION 2,40 m²

A.2.1 - 30 ans

A.2.2 - 50 ans

A.3 - CASE DE COLUMBARIUM OU CASE EN JARDIN D'URNES

A.4.1 - 5 ans

A.4.2 - 15 ans

A.4.3 - 30 ans

TARIFS EN VIGUEUR A
PARTIR DU 01/01/2026

300,00

750,00

1500,00

125,00

375,00

840,00

POUR MEMOIRE TARIFS
2025

300,00

750,00

1500,00

125,00

375,00

840,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S

CIMETIERES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
D - OUVERTURE ET DROIT DE SEJOUR EN CAVEAU PROVISOIRE		
D.1 - Les 6 premiers jours	149,00	148,92
D.2 - Par jour supplémentaire	20,00	20,40
E - FOURNITURES DIVERSES		
E.1 - Fourniture		
E.1.1 - Monument d'occasion en granit	450,00	428,40
E.1.2 - Cadre en bois	35,00	20,00
E.1.3 - Remplacement feuille en laiton	25,00	25,00
E.1 - Vente de caveau d'occasion		
E.2.1 - caveau 1 cases d'occasion	507,00	506,94
E.2.2 - caveau 2 cases d'occasion	787,00	787,44
E.2.3 - caveau 3 cases d'occasion	1 013,00	1012,86
E.3 - Vente d'éléments de monuments et croix		
E.3.1 - Eléments de monuments en pierre naturelle en m ³	321,00	321,30
E.3.2 - Eléments façonnés ou sculptés en pierre naturelle en m ³	750,00	749,70
E.3.3 - Croix en pierre / fonte / granit	55,00	54,06
E.3.4 - Divers petits accessoires funéraires	20,00	
E.3.5 - Vase en granit / autre matière	35,00	
E.3.6 - Plaque funéraire en granit / autre matière	45,00	



CREMATORIUM

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - OPERATION DE CREMATION				
A.1 - Adulte et enfant de plus de 7 ans	575,83	691,00	575,83	691,00
A.2 - Enfant de 1 à 7 ans	190,00	228,00	190,00	228,00
A.3 - Enfant de moins de 1 an	52,50	63,00	52,70	63,00
B - CEREMONIE AU CREMATORIUM				
B.1 - Salle de cérémonie	89,17	107,00	89,17	107,00
B.2 - Pénalité de dépassement horaire - Salle de cérémonie	89,17	107,00	89,17	107,00
B.3 - Maître de cérémonie	50,00	60,00	45,00	54,00
C - CREMATION RELIQUAIRE D'OSSEMENTS				
C.1 - Volume cercueil adulte, la crémation	575,83	691,00	575,83	691,00
C.2 - Petit volume, la crémation	190,00	228,00	190,00	228,00
D - CREMATION PIECES ANATOMIQUES				
D.1 - Grande boîte, la crémation	297,50	357,00	297,50	357,00
D.2 - Petite boîte, la crémation	190,00	228,00	190,00	228,00
D.3 - Micro boîte, la crémation	52,50	63,00	52,70	63,24
E - DEPÔT D'URNE AU CREMATORIUM				
E.1 - Tarif appliqué au-delà de 6 mois de dépôt (pour 6 mois max)	50,00	60,00	50,00	60,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S

SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- CREUSEMENTS ET REMBLAIEMENTS DES FOSSES				
A.1- Fosse simple adulte	422,50	507,00	422,50	507,00
A.2- Fosse double adulte	583,33	700,00	583,33	700,00
A.3- Fosse triple adulte	714,17	857,00	714,17	857,00
A.4- Fosse simple enfant	186,67	224,00	186,67	224,00
A.5- Fosse pour urne ou reliquaire	92,50	111,00	92,50	111,00
B- TERRASSEMENT POUR CAVEAU				
B.1- 1 case	308,33	370,00	308,33	370,00
B.2- 2 cases	449,17	539,00	449,17	539,00
B.3- 2 cases terrain difficile	597,50	717,00	597,50	717,00
B.4- 3 cases	585,00	702,00	585,00	702,00
B.5- 3 cases terrain difficile	787,50	945,00	787,50	945,00
B.6- 4 cases	980,00	1176,00	980,00	1176,00
C- AUTRES PRESTATIONS				
C.1- Exhumation d'un cercueil	266,67	320,00	198,33	238,00
C.2- Regroupement de restes mortels, par corps	102,50	123,00	102,50	123,00
C.3- Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	50,00	60,00	50,00	60,00
C.4- Dispersion des cendres au cimetière naturel de Souché	67,50	85,00	67,50	85,00
C.5- Ouverture d'une case de columbarium ou d'un cavurne	65,00	78,00	65,00	78,00
C.6- Ouverture d'un jardin d'urne au cimetière naturel de Souché	65,00	78,00	65,00	78,00
C.7- Travaux funéraires pour tiers	Au tarif main d'œuvre de la ville de Niort			
C.8- Admission en case réfrigérée le 1er jour	56,67	68,00	56,67	68,00
C.9- Repose de monument	291,67	350,00	89,17	107,00
C.10- Admission en case réfrigérée par jour supplémentaire	14,17	17,00	14,17	17,00
C.11- Relèvement de monument	291,67	350,00		
C.12- Scellement d'urne	29,17	35,00		

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
D- FOURNITURES				
D.1 - Fourniture de plafonds pour fosse	74,17	89,00	74,17	89,00
D.2 - Housse pour exhumation	25,00	30,00	25,00	30,00
D.3 - Urnes d'occasion	35,00	42,00	35,00	42,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S

ACCUEIL PERISCOLAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, L'HEURE DU MATIN (7h30 - 8h35)				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,18	0,16	0,17
A.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,18	0,16	0,17
A.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,18	0,16	0,17
A.4- Tranche Q.F n° 4	0,42	0,43	0,42	0,43
A.5- Tranche Q.F n° 5	0,67	0,70	0,66	0,69
A.6- Tranche Q.F n° 6	0,80	0,82	0,80	0,82
A.7- Tranche Q.F n° 7	0,93	0,98	0,92	0,97
A.8- Tranche Q.F n° 8	1,06	1,08	1,05	1,07
A.9- Tranche Q.F n° 9	1,18	1,22	1,17	1,20
A.10- Tranche Q.F n° 10	1,32	1,34	1,31	1,33
A.11- Tranche Q.F n° 11	1,44	1,46	1,43	1,45
A.12- Tranche Q.F n° 12	1,60	1,62	1,58	1,60
B- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR SANS GOUTER (16h - 17h15)				
B.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,18	0,16	0,17
B.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,18	0,16	0,17
B.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,18	0,16	0,17
B.4- Tranche Q.F n° 4	0,42	0,43	0,42	0,43
B.5- Tranche Q.F n° 5	0,67	0,70	0,66	0,69
B.6- Tranche Q.F n° 6	0,80	0,82	0,80	0,82
B.7- Tranche Q.F n° 7	0,93	0,98	0,92	0,97
B.8- Tranche Q.F n° 8	1,06	1,08	1,05	1,07
B.9- Tranche Q.F n° 9	1,18	1,22	1,17	1,20
B.10- Tranche Q.F n° 10	1,32	1,34	1,31	1,33
B.11- Tranche Q.F n° 11	1,44	1,46	1,43	1,45
B.12- Tranche Q.F n° 12	1,60	1,62	1,58	1,60

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

ACCUEIL PERISCOLAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
C- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR GOUTER COMPRIS (uniquement pour les maternelles) (16h - 17h15)				
C.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,18	0,16	0,17
C.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,18	0,16	0,17
C.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,18	0,16	0,17
C.4- Tranche Q.F n° 4	0,55	0,57	0,54	0,56
C.5- Tranche Q.F n° 5	0,86	0,88	0,85	0,87
C.6- Tranche Q.F n° 6	1,06	1,08	1,05	1,07
C.7- Tranche Q.F n° 7	1,32	1,36	1,31	1,35
C.8- Tranche Q.F n° 8	1,60	1,62	1,58	1,60
C.9- Tranche Q.F n° 9	1,71	1,75	1,69	1,73
C.10- Tranche Q.F n° 10	2,12	2,16	2,10	2,14
C.11- Tranche Q.F n° 11	2,25	2,30	2,22	2,27
C.12- Tranche Q.F n° 12	2,35	2,42	2,33	2,40
D- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 2ème HEURE 1/4 DU SOIR (17h15 - 18h30)				
D.1- Tranche Q.F n° 1	0,16	0,21	0,16	0,20
D.2- Tranche Q.F n° 2	0,16	0,21	0,16	0,20
D.3- Tranche Q.F n° 3	0,16	0,21	0,16	0,20
D.4- Tranche Q.F n° 4	0,79	0,80	0,79	0,80
D.5- Tranche Q.F n° 5	1,13	1,14	1,12	1,13
D.6- Tranche Q.F n° 6	1,32	1,35	1,31	1,34
D.7- Tranche Q.F n° 7	1,60	1,62	1,58	1,60
D.8- Tranche Q.F n° 8	1,84	1,89	1,83	1,87
D.9- Tranche Q.F n° 9	1,98	2,02	1,96	2,00
D.10- Tranche Q.F n° 10	2,35	2,42	2,33	2,40
D.11- Tranche Q.F n° 11	2,51	2,55	2,49	2,53
D.12- Tranche Q.F n° 12	2,64	2,69	2,61	2,66

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

ACCUEIL PERISCOLAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
E- PAR TRANCHE DE Q.F, accueil du mercredi de 11h45 à 12h15)				
E.1- Tranche Q.F n° 1	0,14	0,15	0,14	0,15
E.2- Tranche Q.F n° 2	0,14	0,15	0,14	0,15
E.3- Tranche Q.F n° 3	0,14	0,15	0,14	0,15
E.4- Tranche Q.F n° 4	0,32	0,34	0,32	0,34
E.5- Tranche Q.F n° 5	0,52	0,54	0,51	0,53
E.6- Tranche Q.F n° 6	0,61	0,63	0,60	0,62
E.7- Tranche Q.F n° 7	0,70	0,73	0,69	0,72
E.8- Tranche Q.F n° 8	0,80	0,82	0,80	0,82
E.9- Tranche Q.F n° 9	0,90	0,92	0,89	0,91
E.10- Tranche Q.F n° 10	1,00	1,02	0,99	1,01
E.11- Tranche Q.F n° 11	1,10	1,12	1,09	1,11
E.12- Tranche Q.F n° 12	1,20	1,23	1,18	1,21

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

CLASSES DE DECOUVERTES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A.1- Tranche Q.F n° 1	5,92	5,87
A.2- Tranche Q.F n° 2	22,46	22,24
A.3- Tranche Q.F n° 3	39,30	38,91
A.4- Tranche Q.F n° 4	55,84	55,28
A.5- Tranche Q.F n° 5	75,82	75,07
A.6- Tranche Q.F n° 6	97,46	96,49
A.7- Tranche Q.F n° 7	119,92	118,73
A.8- Tranche Q.F n° 8	125,32	124,08
A.9- Tranche Q.F n° 9	130,22	128,93
A.10- Tranche Q.F n° 10	130,22	128,93
A.11- Tranche Q.F n° 11	130,22	128,93
A.12- Tranche Q.F n° 12	130,22	128,93

CENTRES DE LOISIRS

EDUCATION

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 05/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
		NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
Enfants de 2 à 11 ans révolus (au moment du séjour)					
A- JOURNEE					
A.1- Tranche Q.F n° 1		11,32	19,79	11,21	19,59
A.2- Tranche Q.F n° 2		12,04	20,87	11,92	20,66
A.3- Tranche Q.F n° 3		12,63	21,85	12,50	21,63
A.4- Tranche Q.F n° 4		13,08	22,52	12,95	22,30
A.5- Tranche Q.F n° 5		14,84	25,15	14,70	24,90
A.6- Tranche Q.F n° 6		16,27	27,31	16,10	27,04
A.7- Tranche Q.F n° 7		17,73	29,94	17,55	29,64
A.8- Tranche Q.F n° 8		18,37	30,71	18,19	30,41
A.9- Tranche Q.F n° 9		19,28	32,03	19,09	31,71
A.10- Tranche Q.F n° 10		19,28	32,03	19,09	31,71
A.11- Tranche Q.F n° 11		19,28	32,03	19,09	31,71
A.12- Tranche Q.F n° 12		19,28	32,03	19,09	31,71
B- DEMI-JOURNEE					
B.1- Tranche Q.F n° 1		7,09	12,19	7,02	12,07
B.2- Tranche Q.F n° 2		7,52	12,80	7,45	12,68
B.3- Tranche Q.F n° 3		7,87	13,42	7,79	13,29
B.4- Tranche Q.F n° 4		8,15	13,83	8,07	13,70
B.5- Tranche Q.F n° 5		9,22	15,38	9,13	15,23
B.6- Tranche Q.F n° 6		10,07	16,72	9,98	16,55
B.7- Tranche Q.F n° 7		10,94	18,26	10,83	18,08
B.8- Tranche Q.F n° 8		11,33	19,48	11,22	19,29
B.9- Tranche Q.F n° 9		11,88	19,51	11,76	19,32
B.10- Tranche Q.F n° 10		11,88	19,51	11,76	19,32
B.11- Tranche Q.F n° 11		11,88	19,51	11,76	19,32
B.12- Tranche Q.F n° 12		11,88	19,51	11,76	19,32

* Afin que les tarifs des centres de loisirs en vigueur durant les vacances scolaires de fin d'année soient uniformes, ceux de 2026 ne seront applicables qu'à compter du 05 janvier.

Les tarifs ne prennent pas en compte les aides aux loisirs proposées par les différentes institutions (CAF, Département...)

RESTAURANTS SCOLAIRES

RESTAURANTS SCOLAIRES	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, LE REPAS				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,30	1,04	0,30	1,03
A.2- Tranche Q.F n° 2	1,03	1,10	1,02	1,09
A.3- Tranche Q.F n° 3	1,83	3,45	1,82	3,42
A.4- Tranche Q.F n° 4	2,68	3,45	2,65	3,42
A.5- Tranche Q.F n° 5	3,57	6,26	3,54	6,20
A.6- Tranche Q.F n° 6	4,60	6,28	4,56	6,22
A.7- Tranche Q.F n° 7	5,69	7,42	5,63	7,34
A.8- Tranche Q.F n° 8	5,87	7,42	5,81	7,34
A.9- Tranche Q.F n° 9	5,98	7,47	5,92	7,40
A.10- Tranche Q.F n° 10	5,98	7,47	5,92	7,40
A.11- Tranche Q.F n° 11	5,98	7,47	5,92	7,40
A.12- Tranche Q.F n° 12	5,98	7,47	5,92	7,40
B- ELEVES STAGIAIRES NON REMUNERES, LE REPAS	2,99		2,96	
C- PERSONNEL ENSEIGNANT				
C.1- le repas pour les professeurs des écoles (de ce tarif peut être déduite la subvention de l'Etat aux fonctionnaires)		7,16		7,09
C.2- le repas pour les auxiliaires de vie scolaire		6,28		6,22
D- PERSONNEL MUNICIPAL				2,45
D.1- le repas		2,47		
E- AUTRES PERSONNES AUTORISEES A DEJEUNER EXCEPTIONNELLEMENT DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES				7,09
E.1- le repas		7,16		

- Réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

SEJOURS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	
	NIORT	HORS NIORT
A- SEJOURS COURTS - Tarifs à la journée		
A.1- Tranche Q.F n° 1	27,25	47,18
A.2- Tranche Q.F n° 2	29,10	50,27
A.3- Tranche Q.F n° 3	30,96	53,26
A.4- Tranche Q.F n° 4	34,56	59,75
A.5- Tranche Q.F n° 5	36,98	63,41
A.6- Tranche Q.F n° 6	39,92	68,66
A.7- Tranche Q.F n° 7	43,42	74,84
A.8- Tranche Q.F n° 8	45,38	78,30
A.9- Tranche Q.F n° 9	48,17	83,01
A.10- Tranche Q.F n° 10	48,17	83,01
A.11- Tranche Q.F n° 11	48,17	83,01
A.12- Tranche Q.F n° 12	48,17	83,01
B- SEJOURS LONGS - Tarifs à la journée (pour les séjours supérieurs à 7 jours)		
B.1- Tranche Q.F n° 1	24,52	42,44
B.2- Tranche Q.F n° 2	26,22	45,23
B.3- Tranche Q.F n° 3	27,87	47,90
B.4- Tranche Q.F n° 4	31,11	53,78
B.5- Tranche Q.F n° 5	33,28	57,07
B.6- Tranche Q.F n° 6	35,90	61,81
B.7- Tranche Q.F n° 7	39,10	67,38
B.8- Tranche Q.F n° 8	40,85	70,47
B.9- Tranche Q.F n° 9	41,29	71,15
B.10- Tranche Q.F n° 10	41,29	71,15
B.11- Tranche Q.F n° 11	41,29	71,15
B.12- Tranche Q.F n° 12	41,29	71,15

Les tarifs ne prennent pas en compte les aides aux loisirs proposées par les différentes institutions (CAF, Département...)

Tarifs pour les enfants bénéficiant du dispositif "Pass Colo" prenant en compte l'aide de la CAF

Tranches CAF	Tarif journée
0 à 200	4,40 €
201 à 700	14,40 €
701 à 1200	24,4
1201 à 1500	34,4

CHALETS DU MARCHE DE NOEL

Chalet de 3,30 m

Période du Marché de Noël

Chalet de 4,40 m

Période du Marché de Noël

Structure Toilée 4x4 m

Forfait semaine

Structure Toilée 3x3 m

Forfait semaine

Mobilier manché de Noël

Mange debout, période du marché de Noël

Kit repas (comprend 1 table de 2 pers et 2 chaises), période du marché de Noël

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	
H.T.	T.T.C.
	813,61
	949,21
	301,35
	226,01
	27,26
	36,80

POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
H.T.	T.T.C.
	650,89
	759,37
	241,08
	180,81
	26,99
	36,44



CENTRE DU GUESCLIN - LOCATIONS DE SALLES

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026			
TOUT USAGER - barème par tranche de 4 heures / (sauf associations)*					
SALLES	SUPERFICIES	NIORT		HORS NIORT	
		HT	TTC	HT	TTC
Bâtiment A	moins 30 m ²	10,15	12,18	20,30	24,36
Bâtiment A	de 30 à 59 m ²	16,51	19,82	33,03	39,63
Bâtiment A	de 60 à 109 m ²	27,32	32,78	54,64	65,57
Bâtiment A et C	110 m ² et plus	53,98	64,78	107,97	129,56
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations) (forfait)		111,10	133,32	222,20	266,64

TARIFS pour 1 heure de location					
ASSOCIATIONS - PARTIS POLITIQUES - SYNDICATS *		NIORT		HORS NIORT	
		HT	TTC	HT	TTC
Toutes les salles		6,36	7,64	12,73	15,27

* toute heure entamée est due

Nota : la gratuité des salles s'applique pour les partis politiques dans le cadre de l'organisation de primaires (délib n°D-2016-291 du 19/09/2016) ainsi que durant toute campagne électorale (délib n°D-2014-380 du 15/09/2014)

TARIFS-CHARGES LOCATIVES ANNUELLES-CONVENTIONS IMMOBILIERES-LOCAUX NUS		TARIFS 2026
BATIMENT A et C surfaces pour les occupations à titre privatives et exclusives	Forfaitaire/an/m ² sans Ménage	32,26
BATIMENT A surfaces pour les occupations à titre privatives et exclusives	Forfaitaire/an/m ² avec Ménage (2 passages/semaine)	46,46
BATIMENT A et C surfaces pour les occupations à titre privatives et exclusives	Forfaitaire/an/m ² avec Ménage (5 passages/semaines)	64,29

POUR MÉMOIRE TARIFS 2025			
NIORT	HORS NIORT		
HT	TTC	HT	TTC
10,05	12,06	20,10	24,12
16,35	19,62	32,70	39,24
27,05	32,46	54,10	64,92
53,45	64,14	106,90	128,28
110,00	132,00	220,00	264,00

NIORT	HORS NIORT		
HT	TTC	HT	TTC
6,30	7,56	12,60	15,12

TARIFS 2025
31,94
46,00
63,65



LOCATION DE SALLES AU RESTAURANT INTER ADMINISTRATIF DE NIORT

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- PETITES SALLES				
A.1- Journée (10 heures)	608,22	729,86	602,20	722,64
A.2- Demi-journée (5 heures)	380,40	456,48	376,63	451,96
A.3- De 20h00 à 2h00	380,40	456,48	376,63	451,96
B- RESTAURANT				
B.1- Salle sans cuisine				
B.1.1- Journée (10 heures)	1 260,07	1 512,08	1 247,59	1 497,11
B.1.2- Demi-journée (5 heures)	790,32	948,39	782,50	939,00
B.1.3- De 20h00 à 2h00	790,32	948,39	782,50	939,00
B.2- Salle avec cuisine				
B.2.1- La salle				
B.2.1.1- Journée (10 heures)	1 645,86	1 975,03	1 629,57	1 955,48
B.2.1.2- Demi-journée (5 heures)	1 176,87	1 412,25	1 165,22	1 398,26
B.2.1.3- De 20h00 à 2h00	1 176,87	1 412,25	1 165,22	1 398,26
B.2.2- PAR COUVERT	2,96	3,55	2,93	3,52
Minimum par service	295,40	354,48	292,47	350,96

Le temps d'immobilisation des espaces, pour la préparation par l'organisateur de la manifestation, est facturé sur la base de 50% du tarif de location de la salle.



POLE COMMERCIAL DANS LES ESPACES DE LA RUE BRISSON

LOCATION COMMERCE	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A- Location mensuelle commerce (par m ²)	 8,76	 8,67

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLES MUNICIPALES

LOCATIONS

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES NIORTAIS ET NON NIORTAIS	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	
	HT	TTC
A. REMISE EN ETAT DES SALLES MUNICIPALES		
Reproduction de clé	cf. tarif général	cf. tarif général
Reproduction de clé avec changement de barillet	cf. tarif général	cf. tarif général
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations)	370,00	444,00
Forfait remise en état Salle seule (ménage complet)	220,00	264,00
Forfait remise en état Cuisine seule (ménage complet)	150,00	180,00
Forfait remise en état après dégradations du mobilier	200,00	240,00
Forfait remise en état après dégradations du matériel cuisine	200,00	240,00
Remplacement mobilier manquant (Au réel sur devis)	Réel/Devis	Réel/Devis
B. ECRAN GEANT + TELECOMMANDES DE LA SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET RUE LAURENT BONNEVAY		
Forfait remise en état après dégradations de l'écran géant	360,00	432,00
Forfait remplacement de la télécommande (montant par télécommande)	50,00	60,00
C. FRAIS ADMINISTRATIFS (si aucune redevance ou frais annexes (ménage, matériel) payés)	8,50	10,20

POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
HT	TTC
cf. tarif général	cf. tarif général
cf. tarif général	cf. tarif général
370,00	444,00
200,00	240,00
200,00	240,00
360,00	432,00
50,00	60,00
8,50	10,20

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATIONS

SALLES	Superficie en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026													
		Type A1 - du 01/01 au 31/12 Activités annuelles régulières Forfait annuel par tranche d'1H d'utilisation hebdomadaire € /heure/an		Type A2 - du 01/01 au 31/12 Activités ponctuelles Tarif horaire (hors jours fériés et ponts) €/heure				Type A3 - du 01/01 au 31/12 Activités sur une semaine pendant les vacances scolaires Forfait hebdomadaire €/semaine		Type A3 - du 01/01 au 31/12 /mois		Type A4 - du 01/01 au 31/12 Activités week-end et jours fériés (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end			
		NIORTAISES		NIORTAISES		NON NIORTAISES		NIORTAISES		NIORTAISES		NIORTAISES		NON NIORTAISES	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12								
2. SALLE MULTI ACTIVITES - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²	59,49	71,39	3,10	3,72	6,20	7,44								
3. BOX DE RANGEMENT SALLE MULTI ACTIVITES - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD - Forfait annuel		16,06	19,27												
4. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	59,49	71,39	3,10	3,72	6,20	7,44								
5. SALLE MULTI ACTIVITE - ESPACE ASSOCIATIF DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	59,49	71,39	3,10	3,72	6,20	7,44								
6. SALLE MULTI ACTIVITES DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12	58,90	70,68			320,00	384,00	640,00	768,00
7. SALLE MULTI ACTIVITE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	59,49	71,39	3,10	3,72	6,20	7,44	7,55	9,06			144,00	172,80	288,00	345,60
8. ESPACE CUISINE DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY				100,00	120,00	200,00	240,00	100,00	120,00			100,00	120,00	200,00	240,00
9. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - PETITE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	75 m ²	59,49	71,39	3,10	3,72	6,20	7,44								
10. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - GRANDE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	120 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12								
11. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST PEZENNE SANS ESPACE CUISINE 10 RUE DU MOULIN D'ANE	142 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12			1323,00	1587,60	190,00	228,00	380,00	456,00
12. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE ST PEZENNE - OPTION FORFAITAIRE 10 RUE DU MOULIN D'ANE				50,00	60,00	100,00	120,00					50,00	60,00	100,00	120,00
13. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST LIGUAIRE 25 RUE DU 8 MAI 1945	143 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12					190,00	228,00	380,00	456,00
14. SALLE MULTI ACTIVITES DE CHANTEMERLE SANS ESPACE CUISINE 100 RUE ANGELINA FAITY	111 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12					190,00	228,00	380,00	456,00
15. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE CHANTEMERLE - OPTION FORFAITAIRE 100 RUE ANGELINA FAITY				100,00	120,00	200,00	240,00					100,00	120,00	200,00	240,00
16. SALLE MULTI ACTIVITES DE PRE LEROY - ESTOILETTES 20 RUE DU PRE LEROY	220 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12			510,00	612,00				
17. SALLE MULTI ACTIVITES DU PORT 34 PLACE DU PORT	150 m ²	118,62	142,35	6,30	7,56	12,60	15,12					420,00	504,00	420,00	504,00
18. DEPOT DE GARANTIE SALLES MULTI ACTIVITES - LOCATION "WEEK END"															

SALLES	Superficie en m ²	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025															
		Type A1 - du 01/01 au 31/12 Activités annuelles régulières Forfait annuel par tranche d'1H d'utilisation hebdomadaire			Type A2 - du 01/01 au 31/12 Activités ponctuelles Tarif horaire (hors jours fériés et ponts) €/heure				Type A3 - du 01/01 au 31/12 Activités sur une semaine pendant les vacances scolaires Forfait hebdomadaire			Type A3 - du 01/01 au 31/12 /mois		Type A4 - du 01/01 au 31/12 Activités week-end et jours fériés (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end			
		NIORTAISES		NIORTAISES		NON NIORTAISES		NIORTAISES		NIORTAISES		NIORTAISES		NON NIORTAISES			
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	117,45	140,94	6,30	7,56	12,60	15,12										
2. SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²	58,90	70,68	3,10	3,72	6,20	7,44										
3. BOX DE RANGEMENT SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD - Forfait annuel		15,90	19,08														
4. SALLE ASSOCIATIVE DU EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	58,90	70,68	3,10	3,72	6,20	7,44										
5. SALLE ASSOCIATIVE DE SAINT LIGUAIRE, 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	58,90	70,68	3,10	3,72	6,20	7,44										
6. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	117,45	140,94	6,30	7,56	12,60	15,12	58,90	70,68			318,10	381,72	636,20	763,44		
7. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	58,90	70,68	3,10	3,72	6,20	7,44	7,75	9,30			142,05	170,46	284,10	340,92		
8. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY					100,65	120,78	201,30	241,56	100,65	120,78		100,65	120,78	201,30	241,56		
9. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - PETITE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	75 m ²	58,82	70,58	3,11	3,73	6,22	7,46										
10. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - GRANDE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	120 m ²	117,43	140,92	6,28	7,54	12,57	15,08										
11. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST PEZENNE SANS ESPACE CUISINE 10 RUE DU MOULIN D'ANE	142 m ²	117,43	140,92	6,28	7,54	12,57	15,08										
12. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE ST PEZENNE - OPTION FORFAITAIRE 10 RUE DU MOULIN D'ANE					44,78	53,74	55,10	66,12				44,78	53,74	55,10	66,12		
13. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST LIGUAIRE 25 RUE DU 8 MAI 1945	143 m ²	117,43	140,92	6,28	7,54	12,57	15,08										
14. SALLE MULTI ACTIVITES DE CHANTEMERLE SANS ESPACE CUISINE 100 RUE ANGELINA FAITY	111 m ²	117,43	140,92	6,28	7,54	12,57	15,08					191,71	230,05	320,29	384,35		
15. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE CHANTEMERLE - OPTION FORFAITAIRE 100 RUE ANGELINA FAITY					106,76	128,11	106,76	128,11				106,76	128,11	106,76	128,11		
16. SALLE MULTI ACTIVITES DE PRE LEROY - ESTOILETTES 20 RUE DU PRE LEROY	220 m ²	117,43	140,92	6,28	7,54	12,57	15,08					510,00	612,00				
17. SALLE MULTI ACTIVITES DU PORT 34 PLACE DU PORT	150 m ²	117,43	140,92	6,28	7,54	12,57	15,08										
18. DEPOT DE GARANTIE SALLES MULTI ACTIVITES - LOCATION "WEEK END"												420,00	504,00	420,00	504,00		

I. Principes de base de tarification

Gratuité pour les services de la Ville de Niort et du CCAS.

Tarifs applicables aux syndicats

Tarifs applicables aux partis politiques sauf gratuité prévue pour les partis politiques reconnus par l'Etat comme participant à une campagne électorale et uniquement pendant les 3 mois précédents la date du scrutin (en conformité avec la délibération du Conseil municipal en date du 15 septembre 2014 relative à la mise à disposition des salles

Toute heure commencée est due. Le montant forfaitaire annuel sera proratisé en cas de départ anticipé

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

La tarification du Petit Théâtre Jean Richard est applicable par le gestionnaire du site conformément aux dispositions de la convention d'occupation en cours d'exécution

Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

III. Précisions applicables à la tarification de type A2 :

Tarif A2 applicable aux associations hors jours fériés et ponts

Priorité donnée aux réservation d'associations niortaises affiliées à Niort association

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

IV. Précisions applicables à la tarification de type A3 :

Tarif A3 applicable aux associations sollicitant des créneaux hebdomadaires pendant les vacances scolaires (5 à 7 jours complets jours et / ou nuits comprises)

Tarif A3 applicable sur présentation d'un planning prévisionnel de l'année civil ou scolaire et motivé (stage, répétitions, animation de longue durée avec matériels ne pouvant être déplacé etc.). Applicable aux réservations de salles pour répétitions avant spectacle, et réquisition plan grand froid.

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

V. Précisions applicables à la tarification de type A4 :

Tarif A4 applicable d'office aux associations sollicitant des créneaux (hors créneaux réguliers) du samedi 9h00 au lundi 9h00, pendant les jours fériés ou pendant les ponts

Priorité donnée aux réservation d'associations niortaises affiliées à Niort association

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

Dépot de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

II. Précisions applicables à la tarification de type A1 :

Tarif A1 applicable aux associations bénéficiant d'un ou plusieurs créneau(s) horaire(s) régulier(s) par semaine sur un an (vacances scolaires comprises ou non)

Priorité donnée aux réservation d'associations niortaises affiliées à Niort association

Application du prorata temporis en cas de départ en cours d'année civile

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS

			TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026							
SALLES	Superficie en m ²		Type P1 - du 01/01 au 31/12 Forfait 1/2 journée (4h) / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) € 1/2J (4h) ou €/nuit				Type P2 - du 01/01 au 31/12 Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end			
			NIORTAIS		NON NIORTAIS		NIORTAIS		NON NIORTAIS	
			HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²		54,43	65,32	108,86	130,63				
2. SALLE MULTI ACTIVITES - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²		26,78	32,14	53,56	64,27				
3. BOX DE RANGEMENT SALLE MULTI ACTIVITES - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD - Forfait annuel										
4. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²		26,78	32,14	53,56	64,27				
5. SALLE MULTI ACTIVITE - ESPACE ASSOCIATIF DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²		26,78	32,14	53,56	64,27				
6. SALLE MULTI ACTIVITES DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²		66,10	79,32	132,20	158,64	320,00	384,00	640,00	768,00
7. SALLE MULTI ACTIVITE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²		26,78	32,14	53,56	64,27	144,00	172,80	288,00	345,60
8. ESPACE CUISINE DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY			100,00	120,00	200,00	240,00	100,00	120,00	200,00	240,00
9. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - PETITE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	75 m ²		26,78	32,14	53,56	64,27				
10. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - GRANDE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	120 m ²		54,43	65,32	108,86	130,63				
11. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST PEZENNE SANS ESPACE CUISINE 10 RUE DU MOULIN D'ANE	142 m ²		54,43	65,32	108,86	130,63	190,00	228,00	380,00	456,00
12. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE ST PEZENNE - OPTION FORFAITAIRE 10 RUE DU MOULIN D'ANE			50,00	60,00	100,00	120,00	50,00	60,00	100,00	120,00
13. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST LIGUAIRE 25 RUE DU 8 MAI 1945	143 m ²		54,43	65,32	108,86	130,63	190,00	228,00	380,00	456,00
14. SALLE MULTI ACTIVITES DE CHANTEMERLE SANS ESPACE CUISINE 100 RUE ANGELINA FAITY	111 m ²		54,43	65,32	108,86	130,63	190,00	228,00	380,00	456,00
15. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE CHANTEMERLE - OPTION FORFAITAIRE 100 RUE ANGELINA FAITY			100,00	120,00	200,00	240,00	100,00	120,00	200,00	240,00
16. SALLE MULTI ACTIVITES DE PRE LEROY - ESTOILETTES 20 RUE DU PRE LEROY	220 m ²		68,00	81,60	136,00	163,20				
17. SALLE MULTI ACTIVITES DU PORT 34 PLACE DU PORT	150 m ²		54,43	65,32	108,86	130,63				
18. DEPOT DE GARANTIE SALLES MULTI ACTIVITES - LOCATION "WEEK END"							420,00	504,00	420,00	504,00

SALLES		Superficie en m ²	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025							
			Type P1 - du 01/01 au 31/12 Forfait journée / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/J ou €/nuit				Type P3 - du 01/01 au 31/12 Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end			
			NIORTAIS		NON NIORTAIS		NIORTAIS		NON NIORTAIS	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
1. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²		116,85	140,22	233,70	280,44				
2. SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²		72,05	86,46	144,10	172,92				
3. BOX DE RANGEMENT SALLE MULTI ACTIVITES - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD - Forfait annuel										
4. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²		72,05	86,46	144,10	172,92				
5. SALLE MULTI ACTIVITE - ESPACE ASSOCIATIF DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²		72,05	86,46	144,10	172,92				
6. SALLE MULTI ACTIVITES DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²		162,80	195,36	325,60	390,72	323,45	388,14	646,90	776,28
7. SALLE MULTI ACTIVITE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²		72,05	86,46	144,10	172,92	145,30	174,36	290,60	348,72
8. ESPACE CUISINE DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY			102,80	123,36	205,60	246,72	102,80	123,36	205,60	246,72
			Type P1 - du 01/01 au 31/12 Forfait 1/2 journée (4h) / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/1/2J (4h) ou €/nuit				Type P3 - du 01/01 au 31/12 Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end			
9. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - PETITE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	75 m ²	avec chauffage	22,20	26,64	25,15	30,18				
		sans chauffage	14,93	17,92	22,96	27,55				
10. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - GRANDE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	120 m ²	avec chauffage	50,66	60,79	69,48	83,38				
		sans chauffage	35,59	42,71	52,82	63,38				
11. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST PEZENNE SANS ESPACE CUISINE 10 RUE DU MOULIN D'ANE	142 m ²	avec chauffage	74,57	89,48	104,72	125,66				
		sans chauffage	57,40	68,88	84,10	101,94				
12. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE ST PEZENNE - OPTION FORFAITAIRE 10 RUE DU MOULIN D'ANE			44,78	53,74	55,10	66,12	44,78	53,74	55,10	66,12
13. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST LIGUAIRE 25 RUE DU 8 MAI 1945	143 m ²	avec chauffage	57,39	68,87	87,15	104,58				
		sans chauffage	47,07	56,48	68,88	82,66				
14. SALLE MULTI ACTIVITES DE CHANTEMERLE SANS ESPACE CUISINE 100 RUE ANGELINA FAITY	111 m ²	avec chauffage	44,88	53,86	63,24	75,89	191,71	230,05	320,29	384,35
		sans chauffage	34,68	41,62	52,02	62,42				
15. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE CHANTEMERLE - OPTION FORFAITAIRE 100 RUE ANGELINA FAITY			106,76	128,11	106,76	128,11	106,76	128,11	106,76	128,11
16. SALLE MULTI ACTIVITES DE PRE LEROY - ESTOILETTES 20 RUE DU PRE LEROY	220 m ²	avec chauffage	77,07	92,48	108,52	130,22				
		sans chauffage	59,69	71,63	88,40	106,08				
17. SALLE MULTI ACTIVITES DU PORT 34 PLACE DU PORT	150 m ²	avec chauffage	38,56	46,27	54,89	65,87				
		sans chauffage	29,85	35,82	44,78	53,74				
18. DEPOT DE GARANTIE SALLES MULTI ACTIVITES - LOCATION "WEEK END"							420,00	504,00	420,00	504,00

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

II. Précisions applicables à la tarification de type P1 :

Tarif P1 applicable aux particuliers hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00. 1 journée = 2x1/2 Journée

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

III. Précisions applicables à la tarification de type P2 :

Tarif P3 applicable d'office aux particuliers les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation

Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES FORMATION

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026											
SALLES	Superficie en m ²	Type E 1 - du 01/01 au 31/12				Type E 2 - du 01/01 au 31/12					
		Tarif 1/2 Journée (4h) (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		€/heure		€/week-end			
		NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	22,00	26,40	44,00	52,80	240,00	288,00	480,00	576,00		
2. SALLE MULTI ACTIVITES - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²	33,48	40,18	66,96	80,35	150,00	180,00	300,00	360,00		
3. BOX DE RANGEMENT SALLE MULTI ACTIVITES - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD - Forfait annuel											
4. SALLE MULTI ACTIVITES - ESPACE ASSOCIATIF DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	33,48	40,18	66,96	80,35	150,00	180,00	300,00	360,00		
5. SALLE MULTI ACTIVITE - ESPACE ASSOCIATIF DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	33,48	40,18	66,96	80,35	100,00	120,00	200,00	240,00		
6. SALLE MULTI ACTIVITES DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	82,62	99,14	165,24	198,29	539,70	647,64	1 079,40	1 295,28		
7. SALLE MULTI ACTIVITE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS ESPACE CUISINE RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	33,48	40,18	66,96	80,35	216,00	259,20	432,00	518,40		
8. ESPACE CUISINE DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY		125,00	150,00	250,00	300,00	150,00	180,00	300,00	360,00		

POUR MÉMOIRE TARIFS 2025			
Type E 1 - du 01/01 au 31/12		Type E 2 - du 01/01 au 31/12	
Tarif horaire (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)	
€/heure		€/week-end	
NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES
HT	TTC	HT	TTC
16,35	19,62	32,70	39,24
8,10	9,72	16,20	19,44
8,10	9,72	16,20	19,44
8,10	9,72	16,20	19,44
22,30	26,76	44,60	53,52
8,10	9,72	16,20	19,44
127,80	153,36	255,60	306,72

		Type E 1 - du 01/01 au 31/12				Type E 2 - du 01/01 au 31/12			
		Tarif 1/2 Journée (4h) (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)				Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)			
		€/heure		€/week-end		€/heure		€/week-end	
		NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES
9. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - PETITE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	75 m ²	33,48	40,18	66,96	80,35	150,00	180,00	300,00	360,00
10. SALLE MULTI ACTIVITES - MAISON DES ASSOCIATIONS DE ST PEZENNE - GRANDE SALLE 3 RUE DE L'HOMETROU	120 m ²	68,04	81,65	136,08	163,30	240,00	288,00	480,00	576,00
11. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST PEZENNE SANS ESPACE CUISINE 10 RUE DU MOULIN D'ANE	142 m ²	68,04	81,65	136,08	163,30	285,00	342,00	570,00	684,00
12. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE ST PEZENNE - OPTION FORFAITAIRE 10 RUE DU MOULIN D'ANE		62,50	75,00	125,00	150,00	75,00	90,00	150,00	180,00
13. SALLE MULTI ACTIVITES DE ST LIGUAIRE 25 RUE DU 8 MAI 1945	143 m ²	68,04	81,65	136,08	163,30	285,00	342,00	570,00	684,00
14. SALLE MULTI ACTIVITES DE CHANTEMERLE SANS ESPACE CUISINE 100 RUE ANGELINA FAITY	111 m ²					285,00	342,00	570,00	684,00
15. ESPACE CUISINE DE LA SALLE DE CHANTEMERLE - OPTION FORFAITAIRE 100 RUE ANGELINA FAITY						150,00	180,00	300,00	360,00
16. SALLE MULTI ACTIVITES DE PRE LEROY - ESTOILETTES 20 RUE DU PRE LEROY	220 m ²	85,00	102,00	170,00	204,00	360,00	432,00	720,00	864,00
17. SALLE MULTI ACTIVITES DU PORT 34 PLACE DU PORT	150 m ²	68,04	81,65	136,08	163,30	285,00	342,00	570,00	684,00
18. DEPOT DE GARANTIE SALLES MULTI ACTIVITES - LOCATION "WEEK END"						420,00	504,00	420,00	504,00

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur est forfaitaire et n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet
Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

II. Précisions applicables à la tarification de type E 1 :

Tarif E 1 applicable hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00

Toute 1/2 journée commencée est due

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

III. Précisions applicables à la tarification de type E 2 :

Tarif E 2 applicable d'office les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation

Dépot de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

		Type E 1 - du 01/01 au 31/12				Type E 2 - du 01/01 au 31/12			
		Tarif 1/2 Journée (4h) (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)				Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)			
		€/heure		€/week-end		€/heure		€/week-end	
		NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES
avec chauffage		31,02	37,22	51,57	61,89				
sans chauffage		22,96	27,55	47,07	56,48				
avec chauffage		70,79	84,95	133,68	160,42				
sans chauffage		53,96	64,75	111,36	133,63				
avec chauffage		101,46	121,75	211,22	253,47				
sans chauffage		87,24	104,69	176,79	212,15				
		107,91	129,49	135,46	162,55	107,91	129,49	135,46	162,55
avec chauffage		83,83	100,60	175,98	211,18				
sans chauffage		71,17	85,40	144,64	173,57				
						324,88	389,86	700,25	840,30
						106,76	128,11	106,76	128,11
avec chauffage		111,02	133,22	208,23	249,88	510,00	612,00	510,00	612,00
sans chauffage		90,69	108,83	184,83	221,80	510,00	612,00	510,00	612,00
avec chauffage		56,18	67,42	107,65	129,18				
sans chauffage		45,92	55,10	92,99	111,59				
						420,00	504,00	420,00	504,00



LOCATION SALLE PATRONAGE LAÏQUE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026				POUR MÉMOIRE TARIFS 2025			
	HT		TTC		HT		TTC	
A- PRESTATIONS								
A.1-Montage/démontage - service de 4h		25,25		30,30		25,00		30,00
A.2-Montage/démontage - service de 8h		50,50		60,60		50,00		60,00
A.3- Atelier- service de 4h		22,73		27,27		22,50		27,00
A.4- Atelier- service de 8h		45,45		54,54		45,00		54,00
A.5- Stage- service de 4h		26,77		32,12		26,50		31,80
A.6- Stage- service de 8h		53,53		64,24		53,00		63,60
A.7- Forfait fluide et entretien - service de 4h		6,57		7,88		6,50		7,80
A.8- Forfait fluide et entretien - service de 8h		13,13		15,76		13,00		15,60
A.9- Forfait prestation technique (conférence, projection, ...) -3h		126,25		151,50		125,00		150,00
A.10- Agent de sécurité à l'heure lors de représentation		25,25		30,30		25,00		30,00
A.11- Frais administratifs (si aucune redevance ou frais annexes payés)		8,59		10,30		8,50		10,20
	NIORT		HORS NIORT		NIORT		HORS NIORT	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
B- TARIFS REPETITIONS								
B.1- Répétition de spectacle - service de 4h	17,68	21,21	21,04	25,25	17,50	21,00	20,83	25,00
B.2- Répétition de spectacle - service de 8h	35,35	42,42	42,09	50,50	35,00	42,00	41,67	50,00
C- TARIFS REPRESENTATIONS								
C.1- Grande salle-1ère représentation	222,20	266,64	323,20	387,84	220,00	264,00	320,00	384,00
C.2- Grande salle-représentations suivantes	151,50	181,80	222,20	266,64	150,00	180,00	220,00	264,00
C.3- Petite salle-1ère représentation	119,18	143,02	194,93	233,92	118,00	141,60	193,00	231,60
C.4- Petite salle-représentations suivantes	66,49	79,79	117,16	140,59	65,83	79,00	116,00	139,20
C.5- Forfait pour toutes représentations supplémentaires sur une même journée, petite ou grande salle	65,65	78,78	65,65	78,78	65,00	78,00	65,00	78,00
C.6 - Tests publics (30 personnes) PS ou GS avant 18h	43,43	52,12	43,43	52,12	43,00	51,60	43,00	51,60

Les services sont indivisibles : 2h d'utilisation = 1 service de 4h/ 6h d'utilisation=1 service de 8h

Le forfait fluide et entretien sera facturé à chaque utilisateur, à chaque location et tout au long de l'année



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A - OCCUPATION GENERALE DU DOMAINE PUBLIC (portants, parasols, chevalets, meubles à glaces, supports de préenseigne, présentoirs de publicité, barrières, distributeur de boisson ...)		
A.1 - secteur 1*, l'unité / an	76,30	75,55
A.2 - secteur 2*, l'unité / an	52,55	52,00
A.3 - secteur 3*, l'unité / an	26,55	26,25
A.4 - secteur bas de Brèche - l'unité / an	76,30	75,55
A.5 - secteur des Halles - l'unité / an	76,30	75,53
A.6 - petits pots de fleurs (inférieur à 0,5 m ²)	Gratuité	Gratuité
A.7 - occupation ponctuelle - période estivale (juin à septembre) - l'unité	19,20	19,00
B - TERRASSES ANNUELLES AIR LIBRE et SAISONNIERES		
B.1 - Secteur 1 - Terrasses annuelles, le m ² / an	76,30	75,55
B.2 - Secteur 2 - Terrasses annuelles, le m ² / an	52,55	52,00
B.3 - Secteur 3 - Terrasses annuelles, le m ² / an	26,55	26,25
B.4 - Secteur bas de Brèche - Terrasses annuelles le m ² / an	78,45	77,65
B.5 - Secteur bas de Brèche - Terrasses saisonnières du 1er avril au 31 octobre le m ² /mois	9,75	9,65
B.6 - Secteur des Halles - Centre Ville - Terrasses annuelles le m ² / an	77,30	76,50
B.7 - Secteur des Halles - Centre Ville - Terrasses saisonnières du 1er avril au 31 octobre le m ² / mois	9,25	9,15
B.8 - Terrasses non aménagées enherbées, le m ² /an	13,15	13,00
C - TERRASSES FERMEES		
C.1 - secteur 1* et Brèches et Halles, le m ² / an	296,40	293,45
C.2 - secteur 2*, le m ² / an	261,25	258,65
C.3 - secteur 3*, le m ² / an	239,00	236,20

Toute période entamée est due. Minimum de perception 1 m linéaire.

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation municipale (cf. règlement d'occupation du domaine public et Charte de qualité urbaine)

Les redevances d'occupation du domaine public sont proratisées à compter de la date d'autorisation.

* Secteurs géographiques répertoriés (Page 30)

REDEVANCES ET DROITS D'OP

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
D - OCCUPATIONS SPECIFIQUES DU DOMAINE PUBLIC		
D.1 - Exposition de véhicule destiné à la vente - l'unité par an	555,00	548,90
D.2 - Exposition de véhicule à titre commercial - l'unité par jour	78,45	77,65
D.3 - Camion magasin équipé pour l'exploitation commerciale en commerce ambulant - l'unité par jour	19,00	18,80
D.4 - Chapiteau, tente, estrade, chalet en bois étal divers de vente et d'exposition, mobilhome l'unité par jour (=< 16m ² maximum) . Tables, chaises, éléments de sonorisation, publicités portatives (win flag, totems, chevalets...), matériels divers (poubelles...), stand de dégustation, appareils de cuisson, de réfrigération, meuble de stockage, ...	30,30	30,00
- par m ² supplémentaire	2,75	2,70
D.5 - Vente de fleurs (chrysanthèmes, sapins, ...) - m ² par jour	4,35	4,30
D.6 - Manège enfantin, théâtre de plein air, marionnettes centre Ville - forfait par semaine	90,85	89,95
D.7 - Manège enfantin, théâtre de plein air, marionnettes centre Ville (du mois de mai à septembre et décembre) - forfait par mois	242,50	239,90
D.8 - Manège enfantin, théâtre de plein air, marionnettes centre Ville (autres mois par rapport à D7) - forfait par mois	35,70	35,35
D.9 - Evènements culturels, sportifs, associatifs, caritatifs, institutionnels (à but non lucratif et non promotionnel ou publicitaire)	Gratuité	Gratuité
D.10 - Animations commerciales d'intérêt local organisées devant un établissement commercial par ce même établissement et pour son bénéfice- m ² par jour un forfait minimum de droit d'occupation sera facturé à hauteur de 15 €	0,42	0,41
D.11 - Animations commerciales autres - m ² par jour - la surface prise en compte regroupe celle utilisée par tous les matériels et le périmètre des participants inscrits ou consommateurs, déclarés par l'organisateur (1 m ² par personne). un forfait minimum de droit d'occupation sera facturé à hauteur de 30€	1,15	1,12
D.12 - Petit véhicule de vente ambulante (triporteur, ...) par jour	8,65	8,55
D.13 - Rampe fixe d'aménagement, tarif unique pour tous les secteurs, le m ² / an	79,55	78,75
D.14 - Véhicules motorisés : de livraison (ex : livraison de pizzas), publicitaires		
- secteur 1*, le m ² / an	77,40	76,60
- secteur 2*, le m ² / an	53,05	52,50
- secteur 3*, le m ² / an	27,05	26,80
D.15 - Véhicules non motorisés : de location, de livraison (ex : livraison de pizzas), publicitaires		
- secteur 1*, le m ² / an	77,35	76,60
- secteur 2*, le m ² / an	53,05	52,50
- secteur 3*, le m ² / an	27,10	26,80
D.16 - Préenseignes scellées au sol au droit de la façade (par dispositif)	170,40	168,70
D.17 - Occupation du domaine public - Port Boinot - forfait annuel	4 000,00	674,70
D.18 - Animations commerciales d'intérêt local (exemple : prestations commerciales de Niort Plage, divers salons et manifestations locales...), le m ² / jour	0,55	0,50
D. 19 - Festivités de Noël - droit de place - zones foraines Allée Brêche - Temple - le m ² /pour la période du 15-11 au 15-01 N+1	1,42	1,40
D. 20 - Festivités de Noël - droit de place autres zones - forfait pour la période du 15-11 au 15-01 N+1	30,00	Inexistant
D. 21 - Cirque - Parc des Expositions le m ² /jour	1,07	1,06

* Secteurs géographiques répertoriés (page 30)

 R
 E
 D
 E
 V
 A
 N
 C
 E
 S
 E
 T
 D
 R
 O
 I
 T
 S
 O
 D
 P



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
E - DROITS DE PLACE DES FOIRES ET MARCHES		
E.1 - non abonnés, le ml par jour	1,85	1,80
E.2 - abonnés 1 jour par semaine, le ml par mois	4,45	4,40
E.3 - abonnés 2 jours par semaine, le ml par mois	6,85	6,75
F - UTILISATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE LIEE A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
F.1 - forains ou commerçants abonnés, forfait /mois (dans la mesure où le prix de la consommation n'atteindrait pas cette somme en prenant pour base la puissance installée et le tarif EDF)	1,80	1,75
F.2 - forains ou commerçants non abonnés (les frais de raccordement restant à la charge des utilisateurs)		
F.2.1 - disjoncteur de 10 ampères, forfait par jour	4,55	4,50
F.2.2 - disjoncteur de 16 ampères, forfait par jour	7,10	7,00
F.2.3 - disjoncteur de puissance supérieur à 16 ampères, forfait par jour	12,00	11,80
G - DEPASSEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC		
G.1 - en façade au-delà de 10 cm forfait dépassement (boîte aux lettres, parabole, climatiseur, dispositif publicitaire et d'éclairage) dans le périmètres de la charte de qualité urbaine - à l'unité	253,10	250,60
G.2 - marquise ou auvent non translucide hors élément d'architecture, coffre d'enroulement, le m ² /an	30,30	30,00
H - TAXATIONS DIVERSES		
H.1 - Redevance additionnelle en cas de non respect de l'autorisation - forfait par jour après mise en demeure	84,40	83,55
H.2 - Taxation d'office pour occupation du domaine public non autorisée (distributeurs de boissons, oriflammes, jardinières, dispositif séparatif ...) - l'unité par jour après mise en demeure	242,30	239,90
H.3 - Taxation d'office pour absence de déclaration d'occupation du domaine public (forfait en supplément de l'occupation du domaine public)	61,70	61,05

* Secteurs géographiques répertoriés (Page 30)

 R
E
D
E
V
A
N
C
E
S
E
T
D
R
O
I
T
S
O
D
P

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

SECTEUR 1

- Allée Basse de la Brèche -
- Avenue de Paris (de la rue Terraudière à l'avenue des Martyrs de la Résistance) -
- Avenue des Martyrs de la Résistance -
- Avenue Jacques Bujault -
- Passage du Commerce -
- Place Amable Ricard -
- Place de la Brèche -
- Place du Donjon -
- Place du Pilori -
- Place du Puits Nalliers -
- Rue Basse (de la Place du Puits Nallier à la rue Brisson) -
- Rue du Donjon -
- Rue Du Guesclin -
- Rue de l'Herberie -
- Rue du Petit Banc -
- Rue du Petit Saint-Jean -
- Rue Quatorze Juillet (de l'avenue Bujault à l'avenue des Martyrs de la résistance) -
- Rue du Rabot -
- Rue des Cordeliers -
- Rue du Temple -
- Rue Henri Clouzot -
- Rue Mathurin Berthomé -
- Rue Ricard -
- Rue Saint Gaudens -
- Rue Sainte Marthe -
- Rue Victor Hugo -
- Square Appolin Briquet -
- Rue de l'Ancien Oratoire -

SECTEUR 2

- Avenue de Paris (hors partie de voirie secteur 1) -
- Avenue de Verdun -
- Place de la Comédie -
- Place du Port -
- Place Saint Jean -
- Quai Cronstadt -
- Rue Alsace Lorraine -
- Rue Barbezière -
- Rue Basse (hors partie de voirie secteur 1)-
- Rue Baugier -
- Rue de la Boule d'Or -
- Rue de la Gare -
- Rue de l'Arsenal -
- Rue des Trois Coigneaux (de la rue de la Gare jusqu'à la rue de l'Yser) -
- Rue du faisan -
- Rue du Quatorze Juillet (hors partie de voirie secteur 1) -

- Rue du Rempart (de la place Amable Ricard à la rue des Aires) -
- Rue Ernest Perrochon -
- Rue Jean Jacques Rousseau (de la place Amable Ricard à la rue des Aires)
- Rue Mellaise -
- Rue Porte Saint-Jean -
- Rue Saint Jean - partie non piétonnière
- Rue de l'Hôtel de Ville (de la rue Saint Gaudens à la place M.Bastard) -
- Rue du Vingt Quatre Février -

SECTEUR 3

- Avenue de La Rochelle -
- Avenue de Limoges -
- Avenue de Nantes -
- Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny -
- Avenue Saint Jean d'Angely -
- Boulevard Main -
- Route d'Aiffres -
- Rue Chabot -
- Rue de Bellune -
- Rue de la Grange Laidet -
- Rue de Pied de Fond -
- Rue de Ribray -
- Rue des Ors -
- Rue des Trois Coigneaux (hors partie de voirie secteur 2) -
- Rue du Pont -
- Rue Ferdinand Buisson -
- Rue Gambetta -
- Rue Henri Sellier -
- Rue Jean Couzinet -
- Rue Mazagran -
- Rue Pluviault -
- Rue Robert Turgot -
- Rue Sainte Catherine -
- Place des Tribunaux
- Rue de l'Ancien musée
- Rue Jeanne d'Arc

- Ainsi que toute rue ou partie de voirie non comprise en secteur 1 et secteur 2 non citée précédemment

SECTEUR CENTRE VILLE

- Rue Saint Jean - partie piétonnière
- Place du Temple

SECTEUR BAS DE BRECHE

- Avenue de La République
- Place des Martyrs de la Résistance

SECTEUR HALLES

- Place des Halles
- Rue du Rabot (de la Place des Halles à la rue Henri Clouzot)
- Rue Brisson
- Rue Basse
- Rue de l'Hôtel de Ville (de la place des Halles à la rue Saint Gaudens)

 R
E
D
E
V
A
N
C
E
S

 E
T

D
R
O
I
T
S

O
D
P



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAIN PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A - ATTRACTIONS ET CONFISEURS - NORON (Fête foraine)		
A.1 - Stationnement des métiers pendant toute la fête foraine		
A.1.1 - Type Grand Huit - forfait	1165,00	1153,00
A.1.2 - Type Tournant et Karting, auto-tamponneuse, scooter, grande roue, balancier - forfait	670,00	663,00
A.1.3 - Train fantôme, palais du rire, palais des glaces, labyrinthe, Attractions - forfait	394,00	390,00
A.1.4 - Boutiques, petits métiers, stands de jeux, autres attractions - le mètre linéaire (ml)	12,00	11,50
A.1.5 - Manèges enfantins, toboggan, chenille, carroussel - forfait	344,00	340,00
A.2 - Branchements électriques pendant toute la fête foraine		
A.2.1 - Moins de 16 ampères / Monophasé - petits stands avec simple branchement (barbe à papa, petite pêche aux canards...)	77,00	76,00
A.2.2 - Moins de 30 ampères / Triphasé	214,00	211,00
A.2.3 - 30 à 60 ampères	369,00	365,00
A.2.4 - plus de 60 ampères	443,00	438,00
A.2.5 - Tout branchement en dehors de la période 5 jours avant et 3 jours après la fête foraine par jour	22,00	21,00
A.3- Emplacement lieu de vie		
A.3.1 - Forfait emplacement lieu de vie (fête foraine, forfait) dans la limite de 3 caravanes - séjour limité 5 jours avant et 3 jours après la fête foraine	84,00	83,00
A.4 - Participation forfaitaire par métier forain à la location et l'installation d'un transformateur	68,00	67,00
A.5 - Participation forfaitaire par métier forain au traitement des déchets ménagers	34,00	33,00

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S
E
T
D
R
O
I
T
S
O
D
P



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC HALLES DE NIORT

Information : en application de l'article L2224-18 du CGCT les organisations professionnelles intéressées doivent être consultées sur l'établissement du régime des droits de places des Halles et marchés. Cette consultation a été faite le 14/10/2025.

INTERIEUR DES HALLES	Tarifs mensuel		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	
			HT	TTC	HT	TTC
		A.1 1ère catégorie A.1.1 Bancs adossés au mur (prix par mètre linéaire)	31,83	38,20	31,04	37,25
		A.2 2ème catégorie bancs de poissonnerie A.2.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	27,42	32,90	26,75	32,10
		A.2.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	19,71	23,65	19,21	23,05
		A.3 3ème catégorie autres bancs A.3.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	19,71	23,65	19,21	23,05
		A.3.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	10,67	12,80	10,38	12,45
		A.4 Caves l'unité	18,83	22,60	18,38	22,05
EXTERIEUR DES HALLES		B.1 Producteurs et revendeurs abonnés B.1.1 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour les 3 marchés du Jeudi, samedi et dimanche*	26,17	31,40	25,54	30,65
		B.1.2 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour deux marchés sur Jeudi, samedi et ou dimanche*	18,08	21,70	17,63	21,15
		B.1.3 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour un seul marché par semaine hors le marché du dimanche*	10,67	12,80	10,38	12,45
		B.2 Producteurs et revendeurs non abonnés (prix par mètre linéaire, sur jours de marché à l'extérieur)	4,33	5,20	4,21	5,05
		B.3 Demi tarif sur jours calendaires particuliers demi tarif sur jours calendaires Pâques - Lundi 6 avril 2026 Pentecôte - Lundi 25 mai 2026 14 juillet - Mardi 14 juillet 2026	2,21	2,65	2,13	2,55
		B.4 Jours fériés ou marchés exceptionnels Abonnés, pour les jours compris dans l'abonnement : Jour de l'an vendredi 1 mai 2026 vendredi 8 mai 2026 jeudi 14 mai 2026- Ascension			B.1.1 ou B.1.2	B.1.1 ou B.1.2
		Non abonnés ou jours non compris dans l'abonnement : vendredi 1 mai 2026 vendredi 8 mai 2026 jeudi 14 mai 2026- Ascension samedi 15 août 2026 - Assomption mercredi 11 novembre 2026			B2	B2
		B.5 Occupation des coursives pour animations extérieures sans lien avec le marché alimentaire	217,83	261,40	212,50	255,00
		B.6 Occupation des placis pour animations extérieures sans lien avec le marché alimentaire	217,83	261,40	212,50	255,00

*Préalablement à la prise d'un abonnement, il sera observé une période d'essai de 2 mois afin de veiller à l'assiduité du producteur ou revendeur. Pendant cette période, il sera appliquée la tarification B2.

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S
E
T
D
R
O
I
T
S
O
D
P



REDEVANCE DECHETS HALLES DE NIORT

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	
REDEVANCE DECHETS HALLES ET EXTERIEUR	REDEVANCE DECHETS	HT	TTC	HT	TTC
	C.1 : Abonnés Halles et extérieurs - par mois			21,33	25,60
	C.1.1 : Boucherie, poissonnerie	21,54	25,85	14,63	17,55
	C.1.2 : Brasserie, charcuterie, ostréiculture, volaille, triperie	14,79	17,75	6,58	7,90
	C.1.3 : Boulangerie, chocolat, conserverie et épicerie, fromage, fleurs et plants, maraîchage (fruit et légumes), miel, pâtisserie sèche, torréfaction, plats à emporter, viticulture, volaille vivante	6,67	8,00	1,33	1,60
EXTERIEUR DES HALLES	C.2 : Non abonnés extérieurs par séance	1,38	1,65	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	
	ACCES ELECTRICITE	HT	TTC	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	
	D.1 : Abonnés extérieurs - par mois			9,04	10,85
	D.1.1 Vitrine et néon	9,13	10,95	3,00	3,60
	D.1.2 Balance	3,04	3,65	1,13	1,35
INTERIEUR DES HALLES	D.2 : Non abonnés extérieurs - par séance			0,42	0,50
	D.2.1 Vitrine et néon	1,17	1,40	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	
	D.2.2 Balance	0,42	0,50	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	
	FORFAIT POUR MISE A DISPOSITION D'UN BAC DE RECUPERATION DES POLYSTYRENES	HT	TTC	HT	TTC
	E.1 : Mise à disposition de bacs individuels aux poissonniers			61,58	73,90
	E.1.1 le bac-par mois-pour 1 enlèvement par semaine	62,21	74,65		
	E.2 : Mise à disposition de bacs individuel coquilles poissonniers			39,04	46,85
	E.2.1 Le bac par semaine	39,42	47,30		

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S
E
T
D
R
O
I
T
S
O
D
P

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A - DROITS DE STATIONNEMENT		
A.1 - Véhicule d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes		
A.1.1 - Secteur piétonnier - par jour et par unité	11,70	11,50
A.1.2 - Secteur payant zone rouge - par jour et par unité	11,70	11,50
A.1.3 - Secteur payant zone orange - par jour et par unité	10,60	10,40
A.1.4 - Secteur payant zone verte - par jour et par unité	6,20	6,10
A.1.5 - Autre secteur - par jour et par unité	4,40	4,30
A.2 - Véhicule d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes		
A.2.1 - Tout secteur - par jour et par unité	18,50	18,00
B - DROITS DE VOIRIE		
B.1 - Occupation temporaire pour travaux ou dépôts		
B.1.1 - Echafaudage (tous modèles), étaï - par jour et par m ² de surface occupée	0,60	0,56
B.1.2 - Benne au sol - Conteneur - Baraque de chantier - Caisson à déchet - par jour et par unité	12,70	12,55
B.1.3 - Monte-meuble - par jour et par unité	12,70	12,55
B.1.4 - Palissade non scellée au sol - du 1 ^{er} au 30 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,34	0,33
B.1.5 - Palissade non scellée au sol - du 31 ^{ème} au 60 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,27	0,26
B.1.6 - Palissade non scellée au sol - du 61 ^{ème} au 90 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,23	0,22
B.1.7 - Palissade non scellée au sol - du 91 ^{ème} au 120 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,20	0,19
B.1.8 - Palissade non scellée au sol - au-delà du 120 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,16	0,15
B.1.9 - Palissade scellée au sol - du 1 ^{er} au 30 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,44	0,43
B.1.10 - Palissade scellée au sol - du 31 ^{ème} au 60 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,36	0,35
B.1.11 - Palissade scellée au sol - du 61 ^{ème} au 90 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,31	0,30
B.1.12 - Palissade scellée au sol - du 91 ^{ème} au 120 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,27	0,26
B.1.13 - Palissade scellée au sol - au-delà du 121 ^{ème} jour - par jour et par m ² de surface occupée	0,22	0,21

 R
E
D
E
V
A
N
C
E
S
E
T
D
R
O
I
T
S
O
D
P

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
B.3 - Occupation temporaire par engins de levage		
B.3.1 - Nacelle, camion nacelle, grue, camion grue et toutes formes de manutention - de 0 à 20 m ² de surface occupée - par jour et unité	18,50	18,00
B.3.2 - Nacelle, camion nacelle, grue, camion grue et toutes formes de manutention - au-delà de 20 m ² de surface occupée - Par jour et par unité	30,50	30,00
B.4 - Surplomb domaine public		
B.4.1 - Parcille en surplomb - par an et par m ² de surface occupée	11,00	10,50

REDEVANCES ET DROITS ODP

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
C - OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - OBSTRUCTION DE VOIE		
C.1 - Occupation incluant une obstruction de voie avec fermeture à la circulation		
C.1.1 - Par jour et par unité	46,00	45,40
C.1.1 - Par demie-journée et par unité	23,00	22,50
D - OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC - AUTRES		
D.1 - Occupation pour laquelle un tarif n'est pas expressément prévu		
D.1.1 - Par jour et par m ²	0,35	0,33

CONDITIONS PARTICULIERES D'APPLICATION DES TARIFS DE REDEVANCE ANNEE 2026

Pour les tarifs unitaires, le tarif de redevance JOUR est divisé (et divisible) par DEUX lorsque l'occupation est en DEMI-JOURNEE

Lorsque la tarification s'effectue à la demi-journée, la plage horaire est la suivante : de minuit à midi et de midi à minuit

Les tarifs pour implantation d'une palissade (B.1.4 à B.1.13) incluent toute occupation dans l'emprise de la palissade (engins, véhicules, ...)

Le tarif pour obstruction d'une voie (D.1.1) inclut toute occupation dans l'emprise de la voie neutralisée (engins, véhicules, ...)

EXONERATIONS

Sur le fondement de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques :

- lorsque l'occupation ou l'utilisation concerne l'installation par l'Etat des équipements visant à améliorer la sécurité routière ou nécessaires à la liquidation et au constat des irrégularités de paiement de toute taxe perçue au titre de l'usage du domaine public routier
- lorsque l'occupation ou l'utilisation est la condition naturelle et forcée de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage, intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous
- lorsque l'occupation ou l'utilisation contribue directement à assurer la conservation du domaine public lui-même
- lorsque l'occupation ou l'utilisation contribue directement à assurer l'exercice des missions des services de l'Etat chargés de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics ou du contrôle aux frontières dans les aéroports, les ports et les gares
- lorsque l'occupation ou l'utilisation permet l'exécution de travaux relatifs à une infrastructure de transport public ferroviaire ou guidé

Sont également exonérés de toute redevance d'occupation du domaine public :

Les interventions pour le compte de la ville de Niort ou en lien avec une opération publique d'aménagement

Les travaux de ravalement de façade dans le périmètre du dispositif "plan façade" en vigueur

Les manifestations répondant expressément à un motif d'intérêt général lorsqu'elles ne donnent lieu à aucun gain financier

Les particuliers, dans le cadre d'un déménagement, sauf en cas d'utilisation d'une case gérée par horodateur (hormis les dimanches et jours fériés)

Les interventions liées à une procédure de mise en péril

les véhicules de livraison pour un chargement / déchargement d'une durée inférieure à 1h00

Dans le cadre d'une cérémonie de mariage, le stationnement (exceptionnellement autorisé) sur le parvis d'une église

MINORATIONS

La redevance d'occupation du domaine public sera minorée (tarif * 50 %) dans le cadre de construction ou de rénovation de logements sociaux par les bailleurs sociaux. Cette minoration ne s'applique pas aux prestations de service fournis par les services techniques de la ville de Niort (fourniture et main d'oeuvre). Les organismes bénéficiaires de cet abattement fourniront à chaque demande une attestation sur l'honneur.

REDEVANCES ET DROITS ODP

BOULODROME DE NORON

<u>CRENEAU ANNUEL</u>	TARIFS EN VIGUEUR	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET		
A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	283,84	281,03
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	425,18	420,97
A.4- Associations et organismes non communautaires	567,68	562,06
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME		
B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	141,33	139,93
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	213,17	211,06
B.4- Associations et organismes non communautaires	283,84	281,03

BOULODROME DE NORON

<u>CRENEAU EXCEPTIONNEL</u>	<u>TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026</u>	<u>POUR MEMOIRE TARIFS 2025</u>
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET		
A.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit
A.2- Autres organismes niortais	42,86	42,44
A.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	56,77	56,21
A.4- Associations et organismes non communautaires	84,58	83,74
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME		
B.1- Associations niortaises + autres structures organisant des compétitions officielles	gratuit	gratuit
B.2- Autres organismes niortais	21,43	21,22
B.3- Associations et organismes hors niort mais communautaires	28,38	28,10
B.4- Associations et organismes non communautaires	42,86	42,44



ANIMATIONS SPORTIVES

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
		NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - ANIMATIONS SPORTIVES - NIORT PLAGE		gratuit		gratuit	
A.1 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)					
A.2 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)		67,07	71,27	66,40	70,57
A.3 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)		gratuit		gratuit	
A.4 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)		105,40	111,71	104,36	110,60



LOCATION DE MATERIEL SPORTIF ET INTERVENTIONS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - LOCATION DE MATERIEL				
A.1- Modules de tribunes, l'unité par jour	27,38	33,97	27,11	33,63
A.2- Tapis de judo, le m ² par jour	2,95	3,53	2,92	3,49
A.3- Tapis emboitables, le m ² par jour	1,48	1,87	1,47	1,85
A.4- Sonorisation, par heure de manifestation	7,84	9,77	7,76	9,67
A.5- Buts gonflables, la paire par jour de manifestation	77,86	97,05	77,09	96,09
A.6- Location du module de Skate - forfait journalier	77,86	97,05	77,09	96,09
A.7- Location écran télévision - tarif à la journée	64,74		64,10	
A.8- Location structure gonflable multisports - forfait journalier	309,06	360,57	306,00	357,00
B - INTERVENTION DU PERSONNEL				
B.1- Montage et démontage - forfait journalier	143,39	178,77	141,97	177,00

LOCATION DE SALLES DE SPORTS

LOISIRS

A- LOCATION DES SALLES

A.1- Utilisation par des associations sportives de la Ville de Niort

 TARIFS EN VIGUEUR
 A PARTIR 01/01/2026

NIORT	HORS NIORT
gratuit	XX
21,93	27,49
221,37	276,68
131,19	164,13
459,82	573,35
51,85	73,72
103,53	129,43
41,80	48,89
194,46	
12,16	36,52
12,16	36,52
575,70	

 POUR MEMOIRE
 TARIF 2025

NIORT	HORS NIORT
gratuit	XX
21,71	27,21
219,18	273,94
129,89	162,50
455,27	567,67
51,33	72,99
102,51	128,15
41,38	48,41
192,53	
12,04	36,16
XX	XX
570,00	



LOCATION DE SALLES DE SPORTS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026	POUR MÉMOIRE TARIFS HT 2025
B SALLE DE GYMNASE ACCLAMEUR		
Location du gymnase seul - prix / jour *	2 869,00	2 869,00
Complément d'événements d'entreprises ou sportifs organisés dans la halle événementielle- prix / jour*	2 524,00	2 524,00
Montage/Démontage - prix / jour	458,00	458,00
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	517,00	517,00
Location aux associations sportives non niortaises (tarif social) et établissements scolaires niortais - prix / heure	26,00	26,00
C- SALLE D'ESCALADE		
Location de la salle d'escalade - prix / jour	3 213,00	3 213,00
Montage/Démontage - prix / jour	918,00	918,00
Mise en configuration (tous types) - prix / jour	1 377,00	1 377,00

*Nombre de personnes maximum debout : 1 500

D- Autres prestations et remise

Les prestations du type :

- Service Incendie et Assistance aux Personnes
- Sécurité
- Premiers secours
- Hotesses, vestiaires
- Prestations artistiques, techniques, régie...

font l'objet d'un devis établi selon le cahier des charges des organisateurs

SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

TARIFS TTC EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026												
	GRIMPE LIBRE			GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)								
A- INDIVIDUELS -	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC				
A.1- ABONNEMENT ANNUEL	- DE 15 ANS			+ DE 15 ANS			- DE 15 ANS					
A.1.1- HORS NIORT												
Abonnement	250,00	300,00	283,33	340,00	333,33	400,00	383,33	460,00				
Demandeurs d'emplois	/	/	245,83	295,00	/	/	329,17	395,00				
Etudiants - 26 ans	/	/	166,67	200,00	/	/	245,83	295,00				
A.1.2- NIORT												
QF 10 > 12	220,83	265,00	262,50	315,00	308,33	370,00	362,50	435,00				
QF 7 > 9	150,00	180,00	179,17	215,00	216,67	260,00	262,50	315,00				
QF 4 > 6	104,17	125,00	125,00	150,00	158,33	190,00	187,50	225,00				
QF 1 > 3	79,17	95,00	95,83	115,00	112,50	135,00	133,33	160,00				
Etudiants - 26 ans	/	/	95,83	115,00	/	/	133,33	160,00				
A.2- ABONNEMENT TRIMESTRIEL												
A.2.1- HORS NIORT	137,50	165,00	162,50	195,00	/	/	/	/				
A.2.2- NIORT	116,67	140,00	137,50	165,00	/	/	/	/				
A.3 - ENTREE LIBRE A LA JOURNEE	- DE 15 ANS		+ DE 15 ANS		Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME							
à l'unité	10,42	12,50	12,50	15,00	11,67 14,00							
par carnets de 10 tickets	79,17	95,00	100,00	120,00	83,33 100,00							
"Happy Hour" de 12h à 14h les jeudis et vendredis	4,58	5,50	5,00	6,00	5,00 6,00							
par carnets de 10 tickets "Happy Hour"	41,67	50,00	45,83	55,00	45,83 55,00							
	HT			TTC								
A.4 - TARIF ACCOMPAGNANT	GRATUIT			GRATUIT								
A.5 - TARIF SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau de la FFME établie par le Ministère des Sports)	GRATUIT			GRATUIT								
A.6 - REEDITION DE CARTE- en cas de perte	4,17			5,00								

* Licence FFME en sus pour les cours de perfectionnement

POUR MÉMOIRE TARIFS 2025								
	GRIMPE LIBRE			GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)				
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS			- DE 15 ANS				
250,00	300,00	283,33	340,00	333,33	400,00	383,33	460,00	
/	/	245,83	295,00	/	/	329,17	395,00	
/	/	166,67	200,00	/	/	245,83	295,00	
220,83	265,00	262,50	315,00	308,33	370,00	362,50	435,00	
150,00	180,00	179,17	215,00	216,67	260,00	262,50	315,00	
104,17	125,00	125,00	150,00	158,33	190,00	187,50	225,00	
79,17	95,00	95,83	115,00	112,50	135,00	133,33	160,00	
/	/	95,83	115,00	/	/	133,33	160,00	
137,50	165,00	162,50	195,00	/	/	/	/	
116,67	140,00	137,50	165,00	/	/	/	/	
- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS			Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME				
10,42	12,50	12,50	15,00	11,67 14,00				
79,17	95,00	100,00	120,00	83,33 100,00				
4,58	5,50	5,00	6,00	5,00 6,00				
41,67	50,00	45,83	55,00	45,83 55,00				
	HT			TTC				
A.4 - TARIF ACCOMPAGNANT	GRATUIT			GRATUIT				
A.5 - TARIF SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau de la FFME établie par le Ministère des Sports)	GRATUIT			GRATUIT				
A.6 - REEDITION DE CARTE- en cas de perte	4,17			5,00				

SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026		POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	
	HT	TTC	HT	TTC
B- GROUPES AVEC ENCADRANT				
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) + 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	18,33	22,00	18,33	22,00
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) - 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	13,75	16,50	13,75	16,50
Cours particulier 1 h	48,33	58,00	48,33	58,00
Module découverte - 10 ans - 1 h	6,67	8,00	6,67	8,00
Module découverte de 10 ans à 16 ans - 1h30	9,17	11,00	9,17	11,00
Brevet initiation 1/2h - + 16 ans	20,00	24,00	20,00	24,00
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les abonnés	37,50	45,00	37,50	45,00
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les non-abonnés	75,00	90,00	75,00	90,00
C- GROUPES AUTONOMES - créneaux de 2h (collèges, lycées, universitaire, CFA); précision "matériel non compris"				
prix par personne jusqu'à 9 créneaux	4,58	5,50	4,58	5,50
prix par personne à partir de 10 créneaux	3,75	4,50	3,75	4,50
D- CLUBS NIORTAIS				
prix par adhérent et par an	150,00	180,00	150,00	180,00
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8,33	10,00	8,33	10,00
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	6,67	8,00	6,67	8,00
Groupe compétition (1h30 de septembre à juin hors vacances scolaires)	125,00	150,00	125,00	150,00
E- CLUBS HORS NIORT affiliés FFME ou CAF				
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8,75	10,50	8,75	10,50
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	7,92	9,50	7,92	9,50
Mise à disposition d'un instructeur fédéral pour formation fédérale / extension du tarif au chef ouvrier	208,33	250,00	208,33	250,00
Mise à disposition d'ouvreurs de voies de compétition - par jour	208,33	250,00	208,33	250,00
F - MATERIEL				
location d'une paire de chaussons d'escalade pour 1 séance	3,33	4,00	3,33	4,00
location de baudriers + dispositif d'assurage pour 1 séance	3,33	4,00	3,33	4,00
location de pack découverte (chausson / baudrier / dispositif d'assurage)	5,00	6,00	5,00	6,00
vente de magnésie liquide rock technologies	8,75	10,50	8,75	10,50
vente de magnésie liquide EB	11,67	14,00	11,67	14,00
vente de magnésie EB chalk	9,17	11,00	9,17	11,00
vente de ruban adhésif pour les doigts	5,42	6,50	5,42	6,50
G - Accueil Scolaire encadré par le personnel de la salle hors accord VDN / Education nationale				
Groupe "Classe" prix par élève et par séance - maximum 30 pers (minimum facturation 20 élèves)	8,33	10,00	8,33	10,00

L'abonnement à la grimpe + cours permet la grimpe libre dans les créneaux d'ouverture au public. Par ailleurs, dans le cadre de l'abonnement (annuel ou trimestriel), si la personne arrête les cours durant le cycle, aucun remboursement des cours non suivis ne sera effectué

Les tarifs au quotient familial seront appliqués sur présentation du justificatif délivré par les services sociaux ou municipaux, et d'un justificatif de domicile

Abonnement famille : gratuité pour le 4ème membre de la même famille (pour un tarif de -15 ans) pour 4 abonnements pris en même temps

« Les adhérents des clubs d'escalade de Niort, ayant leur siège social à Niort et adhérents à Niort Associations, bénéficieront d'un tarif préférentiel pour accéder à la SAE en dehors des créneaux mis à disposition du club. Chaque adhérent devra ainsi payer la différence entre le tarif plein hors Niort et le coût de cotisation payé au club concerné. »

STADES

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
		NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - STADES - Utilisation diurne					
A.1 - Terrains herbés		gratuit		gratuit	
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort					
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	54,52	68,37		53,98	67,70
A.1.3 - Stages organisés par les associations hors Ville de Niort ou par des associations de la Ville de Niort pour le compte d'associations hors Ville de Niort - Forfait journalier (correspondant à 6 heures d'utilisation)	327,39	409,23		324,15	405,18
A.2 - Terrains stabilisés		gratuit		gratuit	
A.2.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort					
A.2.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	15,90	16,53		15,74	16,36
A.3 - Terrain synthétique		gratuit			
A.3.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort				31,00	35,00
A.3.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	31,31	35,35			
B - STADES - Utilisation nocturne		gratuit	majoration de x% du tarif diurne	gratuit	majoration de x% du tarif diurne
C - STADES - Travaux de remise en état					
C.1 - STADES - Travaux de remise en état espaces verts - Forfait horaire y compris matériel utilisé	80,00	80,00			
C.2 - STADES - Remplacement de matériels endommagés - en cas de détérioration ou casse de matériel		le matériel hors d'usage sera facturé au prix d'acquisition du matériel identique neuf			

Pour toute utilisation nocturne des stades, une majoration en pourcentage sera ajoutée au tarif en vigueur correspondant à l'utilisation diurne. Ce pourcentage sera déterminé en fonction du coût de l'éclairage fourni par la Direction Patrimoine et Moyens au Service des Sports.

STAND DE TIR DE LA MINERAIE

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
		NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit			gratuit	
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	17,95	35,95		17,77	35,59



GOLF MUNICIPAL DE NIORT- ROMAGNE

ABONNEMENTS *

MONOGOLF NIORT - 12 MOIS	TARIFS 2026	TARIFS 2026 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 368,00	120€ /mois (1440€)	1 300,00	114€/mois (1368€)
COUPLE (7 j / 7)	2 280,00	200€ / mois (2400€)	2 177,00	191€ / mois (2292€)
-40 ANS (7 j / 7)	958,00	84€ /mois (1008€)	912,00	80€/mois (960€)
-40 ANS COUPLE (7 j / 7)	1 596,00	140€ /mois (1680€)	1 516,00	133€/mois (1596€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	1 186,00	104€ /mois (1248€)	1 129,00	99€ /mois(1188€)
COUPLE (5 j / 7) ①	1 972,00	173€ /mois (2076€)	1 881,00	165€/mois (1980€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	Transfert vers les conditions d'abonnement "Département" pour offrir la possibilité de jouer plusieurs parcours			
-18 ANS (7 j / 7) ②	Compris avec l'inscription Ecole de Golf			
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②	Compris avec l'inscription Ecole de Golf			

EXCLUSIVE C-NIORT**- 12 MOIS	TARIFS 2026	TARIFS 2026 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (5 j / 7)	1 186,00	104€ /mois (1248€)	1 129,00	99€ /mois(1188€)
COUPLE (5 j / 7)	1 972,00	173€ /mois (2076€)	1 881,00	165€/mois (1980€)

DEUX SEVRES***- 12 MOIS	TARIFS 2026	TARIFS 2026 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	POUR MÉMOIRE TARIFS 2025 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 448,00	127€/mois (1524€)	1 379,00	121€ /mois (1452€)
COUPLE (7 j / 7)	2 417,00	212€/mois (2544€)	2 303,00	202€ /mois (2424€)
-40 ANS (7 j / 7)	1 015,00	89€/mois (1068€)	969,00	85€/mois (1020€)
-40 ANS COUPLE (7 j / 7)	1 708,00	150€/mois (1800€)	1 619,00	136 €/mois (1632€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	1 231,00	108€/ mois (1296€)	1 177,00	103€ /mois (1236€)
COUPLE (5 j / 7) ①	2 063,00	181€/mois (2172€)	1 961,00	172€ /mois (2064€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	353,00	/	336,00	/
-18 ANS (7 j / 7) ②	246,00	/	234,00	/
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②	Compris avec l'inscription Ecole de Golf			

*Proposition tarifaire intégrant un nouvel avantage commercial au renouvellement des abonnés. Si l'abonné(e) renouvelle son abonnement avant le 16 du mois de son renouvellement il bénéficiera d'une remise privilégiée de 3% sur le tarif public.

Par exemple pour un Abonnement Monogolf individuel: Tarif public 1368€ - Tarif remisé renouvellement Abonnement 1327€ donc une évolution tarifaire réelle de 2% versus 2025.

① Abonnement valable du lundi au vendredi hors jours fériés, uniquement en renouvellement selon les conditions de renouvellement des abonnements.

② Abonnement ne donnant pas droit aux avantages Blue Green- Le Club Golf

** C-NIORT :Conditions d'accès parcours : 5 j / 7 (lundi au vendredi), hors week-ends et jours fériés (soit le même accès que pour le semainier).

Conditions d'éligibilité à l'abonnement : avoir 65 ans ou plus et présenter un justificatif de domicile sur la Ville de Niort à la date de la prise de l'abonnement.

***DEUX- SEVRES : Niort et Mazières en Gâtine , liste susceptible d'évolution disponible sur www.bluegreen.fr



GOLF MUNICIPAL DE NIORT-ROMAGNE

GREEN-FEES

GREEN-FEES Parcours 18 trous	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2026	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2025
Public	68,00	67,00
Détenteur Carte Le Club Gold	34,00	33,50
Moins de 25 ans	34,00	34,00
GREEN-FEES Parcours 9 trous	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2026	TARIFS Dynamiques maximum pratiqués 2025
Public	50,00	50,00
Détenteur Carte Le Club Gold	25,00	25,00
Moins de 25 ans	25,00	25,00

Tarifs Dynamique: Ces prix peuvent fluctuer dans le temps. Les tarifs du golf sont ajustés en temps réel, en fonction de la demande, de la disponibilité, saisonnalité, météo et d'autres facteurs changeants. Cette approche aide à répartir les golfeurs pendant les périodes de pointe et renforce notre engagement envers l'expérience client.

TARIFS DIVERS

PRACTICE (environ 40 balles par seau)	TARIFS 2026		POUR MÉMOIRE TARIFS 2025	
Recharge de 1 seau	4,00	(soit 4,00 € / seau)	4,00	(soit 4,00 € / seau)
Recharge de 8 seaux	25,00	(soit 3,13 € / seau)	25,00	(soit 3,13 € / seau)
Recharge de 17 seaux	50,00	(soit 2,94 € / seau)	50,00	(soit 2,94 € / seau)
Recharge de 45 seaux	100,00	(soit 2,22 € / seau)	100,00	(soit 2,22 € / seau)

LOCATIONS	TARIFS 2026
Casiers chariots (1 an)	192,00
Chariot (9 ou 18 trous)	5,00
1/2 série	11,00
Voiturette 18 trous	35,00
Voiturette 9 trous / fin de journée	24,00
Carnet 5 voiturettes	125,00
Carnet 11 voiturettes- abonnés	200,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2025
190,00
5,00
11,00
35,00
24,00
125,00
210,00

PASS CULTURE

*En cas d'annulation, aucune facturation ne sera effectuée sauf si le paiement est déjà en cours.
 Pas de remboursement possible.*

A - INTERVENTIONS D'AUTEUR

A.1- auprès des établissements scolaires (collèges et lycées) NIORT et HORS NIORT (coût par élève)

A.2- auprès des établissements pour personnes âgées et/ou handicapées NIORT et HORS NIORT (tarif forfaitaire par établissement)

A.3- auprès des établissements autres que les écoles, collèges et lycées disposant d'un budget d'action culturelle NIORT et HORS NIORT (tarif forfaitaire par établissement)

B - VISITES GUIDEES

B.1- auprès des établissements scolaires (collèges et lycées) NIORT et HORS NIORT (coût par élève)

B.2- auprès des établissements autres que les écoles, collèges et lycées disposant d'un budget d'action culturelle NIORT et HORS NIORT (tarif forfaitaire par établissement)

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026

H.T.	T.T.C.
	3,00
	100,00
	100,00
	3,00
	70,00

POUR MEMOIRE TARIFS 2025

H.T.	T.T.C.
	3,00
	100,00
	100,00
	3,00
	70,00

SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL (hors installation)

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

A - SUPPORT D'AFFICHAGE, l'unité par manifestaion

- A.1- Plasto bloc
- A.2- Grille caddies
- A.3- Panneau à roulettes
- A.4- Supports autres divers

B - MATERIEL VIDEO, par jour d'utilisation

- B.1- Video projecteur
- B.2- PC portable
- B.3- Ecran video projecteur

C - MATERIEL SONORISATION, par jour d'utilisation

- C.1- Petite sonorisation mobile (2 enceintes amplifiées, 1 console, 1 micro HF, 2 micros fils)
- C.2- Sonorisation portable autonome
- C.3- Sonorisation "Institutionnels"

D - MATERIEL AMENAGEMENT ESPACE

- D.1- Parasol, l'unité par manifestation
- D.2- Comptoir, par jour d'utilisation
- D.3- Moquette, le m²
- D.4- Potelets bois ou sangles, l'unité par manifestation
- D.5- Pupitre de cérémonie, l'unité par manifestation

**TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2026**

H.T.	T.T.C.
	6,28
	6,28
	12,48
	6,28
	219,13
	150,95
	12,00
	146,08
	45,59
	357,92
	6,28
	6,28
	2,50
	6,28
	18,75

**POUR MEMOIRE
TARIFS 2025**

H.T.	T.T.C.
	6,22
	6,22
	12,36
	6,22
	216,96
	149,46
	11,88
	144,64
	45,14
	354,37
	6,22
	6,22
	2,48
	6,22
	18,56

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.

SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL (hors installation)

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

E - MATERIEL ELECTRIQUE

E.1- Passage de câbles, l'unité par manifestation

E.2- Par led, par jour d'utilisation

E.3- Pied télescopique, par jour d'utilisation

E.4- Projecteur de chantiers sur pied, par jour d'utilisation

E.5- Kit de raccordement (1 coffret/1clé/1adaptateur)

F - PETIT MATERIEL ELECTRIQUE

F.1- Rallonge électrique, l'unité par manifestation (3 m, 5 m, 10 m, 20 m...)

F.2- Adaptateur, l'unité par manifestation

F.3- Clé de coffret électrique, l'unité par manifestation

G - GROS MATERIEL TECHNIQUE DIVERS

G.1- Groupe électrogène, par jour d'utilisation (+ remplissage de la cuve)

G.2- Transpalette, par jour d'utilisation

G.3- Echafaudage, par jour d'utilisation

G.4- Chariot de transport, par jour d'utilisation

H - MATERIEL DE VOIRIE

H.1- Cônes (l'unité)

H.2- Baliroads

H.3- Grille Heras

H.4- Panneau d'interdiction de stationner

H.5 Lest (kg)

I - PETIT MATERIEL DIVERS (Forfait)

J - MOYEN MATERIEL DIVERS (Forfait)

K - EXTINCTEUR, par jour d'utilisation

L - INTERVENTION DU PERSONNEL

L-1 - Si dépassement des horaires fixés pour la mise à disposition de matériel au-delà de 15 mn (forfait par tranche de 15 mn)

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025
	T.T.C.	T.T.C.
	63,31	62,68
	25,93	25,67
	36,52	36,16
	24,96	24,71
	62,09	61,48
	12,48	12,36
	12,48	12,36
	12,48	12,36
	125,39	124,15
	18,75	18,56
	36,52	36,16
	18,75	18,56
	0,67	0,66
	2,32	2,30
	6,26	6,20
	6,13	6,07
	0,11	0,11
	6,22	6,16
	8,08	8,00
	12,17	12,05
	17,51	17,34

SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL			
	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025
	T.T.C.	T.T.C.	T.T.C.
M- CHAISE, l'unité par manifestation		1,16	1,15
M.1- Chaise			
N- TABLES		3,78	3,74
N.1- Table de 1,20 m, l'unité par manifestation			
N.2- Table de 1,50 m, l'unité par manifestation		5,69	5,63
N.3- Table de 1,80 m, l'unité par manifestation		6,72	6,65
N.4 -Table de 3,10 m, l'unité par manifestation		8,17	8,09
N.5 -Table ronde, l'unité par manifestation		7,27	7,20
N.6- Mange debout, l'unité par manifestation		6,28	6,22
N.7- Mange debout avec jupe, l'unité par manifestation		9,89	9,79
N.8-Table 1,60 m, l'unité par manifestation		6,50	6,44
N.9- Table de 2 m, l'unité par manifestation		7,16	7,09
O- BARRIERE METALLIQUE, l'unité par manifestation		2,30	2,28
P- SAMIA L'UNITE		13,87	13,73
Q- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) Pour 2 jours			
Q.1- Structure toilee 4 X 4 m		75,95	75,20
Q.2- Structure toilee 3 X 3 m		45,16	44,71
R- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) à partir du 3ème jour			
R.1- Structure toilee 4 X 4 m		53,17	52,64
R.2- Structure toilee 3 X 3 m		31,69	31,38
S- CHARIOT ELEVATEUR AVEC CHAUFFEUR, l'heure forfaitaire		56,96	56,40
T- PANNEAU A ROULETTES NOIR 4M		12,23	12,11
U- PANNEAU A ROULETTES le ml		6,48	6,42
V -TAPIS PUZZLE		1,78	1,76
W-FORFAITS			
W.1 - Forfait mobilier (5 chauffeuses et 1 table) pour 2 jours		61,81	61,20
W.2 - Forfait petits accessoires		12,36	12,24
W.3 - Forfait grands accessoires		37,09	36,72
X- REMPLACEMENT MATERIEL			
X.1 - Remplacement petit matériel (manquant ou détérioré)		37,09	36,72
X.2 - Remplacement moyen matériel (manquant ou détérioré)		247,25	244,80
X.3 - Remplacement gros matériel (manquant ou détérioré)		1 854,36	1 836,00

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.



LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage devra être remplacé à l'identique.

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025
	H.T.	T.T.C.
A - GUERITE, l'unité par manifestation	127,09	125,83
B - PODIUM MODULABLE, le m² par manifestation (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	7,29	7,22
B.1 - PODIUM MODULABLE, le m² par semaine (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	9,89	9,79
C- Scène POP UP le m²	7,16	7,09
D - STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) pour 2 jours	75,94	75,19
D.1- STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) à partir du 3ème jour	53,16	52,63
E - COFFRET ELECTRIQUE, L'UNITE PAR MANIFESTATION	37,23	36,86
E.1- Coffret électrique - 220 volts	48,76	48,28
E.2- Coffret électrique - 380 volts	6,18	6,12
F - LOCATION POUBELLE DE TRI à l'unité par manifestation		

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, Montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.



		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
G - SCENE MOBILE					
G.1 - par jour ouvré			353,50		
G.2 - le week-end			500,00		
G.3 - jour supplémentaire			150,00		
H - LOCATION DE CHALET					
H.1 - Chalet de 3,30 m de façade, pour 2 jours			75,95		
H.1b - Chalet de 3,30 m de façade, à partir du 3ème jour			53,17		
H.2 - Chalet de 4,40 m de façade, pour 2 jours			90,55		
H.2b - Chalet de 4,40 m de façade, à partir du 3ème jour			63,38		
H.3 - Chalet de 6 m de façade, pour 2 jours			111,01		
H.3b - Chalet de 6 m de façade, à partir du 3ème jour			77,70		
H.4 - Location de chalet de 3, 30 m de façade, par mois			843,73		
H.5 - Location de chalet de 4,40 m de façade, par mois			1 005,98		
H.6 - Location de chalet de 6 m de façade, par mois			1 044,93		
I - PANNEAUX SIGNALETIQUES EXTERIEURES					
I.1 - 4 Panneaux de signalétiques extérieures, par manifestation			gratuit		
I.2 - Support de communication par manifestation			8,86		
					gratuit
					8,77

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison, montage et démontage) reste payante.

Au-delà de 2 locations par an par une association niortaise pour une manifestation d'intérêt général, la location du matériel devient payante

La mise à disposition du matériel n'est pas gratuite pour les associations niortaises organisant des salons ou tout évènement à but commercial.

MAIN D'OEUVRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A- FILIERE ADMINISTRATIVE		
A.1- CATEGORIE A : directeur et attaché, l'heure	64,29	63,03
A.2- CATEGORIE B : rédacteur, l'heure	43,18	42,33
A.3- CATEGORIE C : adjoint administratif, l'heure	35,39	34,70
B- FILIERE TECHNIQUE		
B.1- CATEGORIE A : ingénieur, l'heure	64,15	62,89
B.2- CATEGORIE B : technicien, l'heure	41,04	40,24
B.3- CATEGORIE C : adjoint technique, l'heure	36,12	35,41
C- FILIERE SPORTIVE		
C.1- CATEGORIE A : Conseiller des APS	54,83	53,75
C.2- CATEGORIE B : Educateur des APS	47,76	46,83
C.3- CATEGORIE C : Opérateur	37,26	36,53

TARIF POUR INTERVENTIONS DE PROPRETE ET DE VOIRIE DE COMPETENCE COMMUNALE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A - PRESTATIONS REALISEES PAR LA VILLE DE NIORT		
A.1 - Prestations de propreté		
A.1.1 - Forfait d'intervention	228,00	225,00
A.1.2 - Prestation de nettoyage manuel - Tarif horaire	48,00	46,70
A.1.3 - Prestation de nettoyage mécanisée par balayeuse - Tarif horaire	83,00	81,90
A.1.4 - Prestation de lavage mécanisée - Tarif horaire	125,00	123,70
A.1.5 - Prestation de désherbage (débroussailleuse à dos) - Tarif horaire	35,00	33,80
A.1.6 - Prestation effacement de tags - au m ² - Travail au sol	13,00	12,30
A.1.7 - Prestation enlèvement affiches (collées, non collées) - l'unité - Travail au sol	9,00	8,60
A.1.8 - Prestation enlèvement autocollants - l'unité - Travail au sol	2,00	1,90
A.1.9 - Prestation enlèvement cartons, emballages, mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques, ordures ménagères - Tarif horaire	45,00	43,80
A.1.10 - Enlèvement et traitement de dépôts de gravat ou tout autre matériaux ou obstacle - la tonne *	136,00	134,50
A. 2 - Prestations de voirie		
A.2.1 - Démontage et remontage de mobilier urbain (potelets, ...) - Forfait	41,00	40,20
A.2.2 - Création ou modification d'une entrée charretière - le m ¹	244,00	241,00
A.2.3 - Plus-value en cas de création ou modification d'une entrée charretière pour traitement de surface en béton désactivé ou éléments modulaires (pavage, dallage, ...) le m ²	64,00	63,10
A.2.4 - Forfait d'intervention pour réfection de voirie après dégradation	197,00	195,00
A.2.5 - Reprise d'enrobé à chaud - le m ² pose comprise	69,00	67,80
A.2.6 - Reprise de béton désactivé - le m ² pose comprise	88,00	86,70
A.2.7 - Reprise de pavés - le m ² pose comprise	236,00	232,80
A.2.8 - Remplacement d'un panneau de police - l'unité	193,00	191,00
A.2.9 - Création ou remplacement d'une case de stationnement - l'unité	221,00	218,50
A.2.10 - Création passage provisoire pour piétons en peinture - l'unité	387,00	382,35
A. 3 - Prestations de signalisation routière		
A.3.1 - Amenée et repliement de panneaux de signalisation temporaire (dans la limite de 3 panneaux) Forfait	41,00	40,20
A.3.2 - Modification de cycle de feux - Forfait	996,00	
A.3.3 - Confection des boucles sur chaussée - Forfait	664,00	
A.3.4 - Câblage et mise en service suite à une modification de la configuration d'un carrefour - Forfait	830,00	

(*) Le tonnage pris en compte est celui figurant sur le bon de pesée du centre de traitement

La mise à disposition de panneaux par les services techniques de la régie voirie ne concerne que les particuliers et les déménageurs professionnels dont le siège social se situe dans un rayon supérieur à 100 km de Niort

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S
D
E
S
E
R
V
I
C
E
S

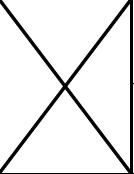
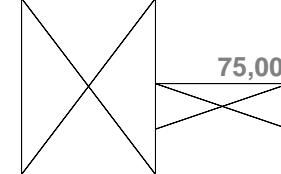
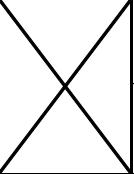
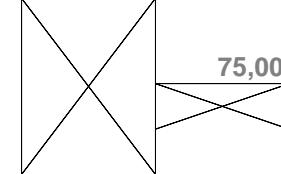
ADMINISTRATION GENERALE - POSE DE BANDEROLES

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026				POUR MEMOIRE TARIFS 2025			
	Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort		Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort
A- Pose et dépose	Gratuit dans la limite d'une fois par an	74 €	178 €		Gratuit dans la limite d'une fois par an	72,00	174,00

Les conditions du dispositif "banderoles" sont définies par arrêté municipal.



PRESTATIONS DE SERVICES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A- Reproduction de clef sécurisée (forfait l'unité)	 75,00	 75,00
B- Reproduction de clef avec changement de barillet	 150,00	

DUPLICATAS DE LIVRETS DE FAMILLE

A - DUPLICATA LIVRET DE FAMILLE

A.1- première demande de duplicata

A.2- à partir de la 2ème demande (tarif par duplicata)

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026

H.T.	T.T.C.
	gratuit
	15,00

POUR MEMOIRE TARIFS 2025

H.T.	T.T.C.
	gratuit
	15,00

LOCATION ET VENTE DE MATERIEL ELECTORAL

A - LOCATION D'URNE

- A.1- Administrations et Chambres Consulaire - Niort + CAN
- A.2- CAN - Services mutualisés - CAN (hors Niort)
- A.3- CAN - Services non mutualisés
- A.4- Associations - CAN (hors Niort)
- A.5- Entreprises - Niort + CAN

B - LOCATION D'ISOLOIR

- B.1- Administrations et Chambres Consulaire - Niort + CAN
- B.2- CAN - Services mutualisés - CAN (hors Niort)
- B.3- CAN - Services non mutualisés
- B.4- Associations - CAN (hors Niort)
- B.5- Entreprises - Niort + CAN

C - VENTE D'URNE

D- VENTE D'ISOLOIR

**TARIFS EN VIGUEUR A
PARTIR 01/01/2026**

H.T.	T.T.C.
	6,09
	7,92
	20,00
	40,00

**POUR MEMOIRE
TARIFS 2025**

H.T.	T.T.C.
	6,03
	7,84
	20,00
	40,00

PRESTATIONS DU CENTRE DE PRODUCTION DOCUMENTAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
Feuille 80gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,01	0,01
Feuille 120gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,02	0,02
Feuille 160gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,03	0,03
Feuille 80gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,04	0,04
Feuille 120gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,06	0,05
Feuille 160gr A4 papier blanc coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,06	0,05
Feuille 80gr A3 papier couleur coût copie + coût papier recto prix unitaire impression N&B	0,02	0,02
Feuille 80gr A3 papier couleur coût copie + coût papier recto prix unitaire impression Couleur	0,06	0,05
Plastication A4 80µ prix unitaire	0,04	0,04
Plastication A3 80µ prix unitaire	0,10	0,09
Plastication A4 125µ prix unitaire	0,07	0,06
Plastication A3 125µ prix unitaire	0,13	0,12
Reliure peigne n°6 - 1 à 20 feuilles	0,03	0,03
Reliure peigne n°8 - 20 à 40 feuilles	0,04	0,04
Reliure peigne n°10 - 40 à 65 feuilles	0,06	0,05
Reliure peigne n°12 - 65 à 90 feuilles	0,08	0,07
Reliure peigne n°16 - 90 à 120 feuilles	0,12	0,11
Reliure peigne n°18 - 120 à 150 feuilles	0,13	0,12
Reliure peigne n°22 - 150 à 210 feuilles	0,44	0,40
Reliure peigne n°45 - 210 à 300 feuilles	0,80	0,72
Numérisation A4/A3 - couleur/noir&blanc prix unitaire	0,03	0,03
Carte de visite forfait 50 cartes	5,61	5,10
Carte de correspondance forfait 50 cartes	6,73	6,12
Coût horaire main d'œuvre voté - délibération du Conseil Municipal * **	36,12	35,41

* pour massicotage, façonnage, agrafage...

** la facturation se fait par tranche de 15 mn

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S
D
E
S
E
R
V
I
C
E
S

AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
A - Service AFIS (Airfield Flight Information Service)** et ***		
Forfait d'ouverture	235,00	232,00
Forfait demie ouverture (en complément d'une ouverture complète ou en cas d'ouverture proche des horaires publiés 1H00 max)	124,00	122,00
B - Redevances d'atterrissage / de mouvement d'aéronefs (masse maximale au décollage)		
ULM multiaxes et Autogyres	4,20	4,10
Avion 0,5 tonne à 1,5 tonnes	8,50	8,40
Avion 1,5 tonnes à 2,5 tonnes	21,70	21,40
Avion 2,5 tonnes à 4,5 tonnes	76,50	75,50
Avion 4,5 tonnes à 7 tonnes	108,20	107,10
Avion 7 tonnes à 15 tonnes	136,10	134,70
Avion 15 tonnes à 55 tonnes	184,50	182,60
Avion supérieur à 55 tonnes -la tonne supplémentaire	4,10	4,00
Hélicoptères inférieurs à 1,5 tonnes	5,70	5,60
Hélicoptères de 1,5 à 2,5 tonnes	8,90	8,80
Hélicoptères supérieur à 2,5 tonnes	35,60	35,20
C - Redevances d'usage des dispositifs d'éclairage		
Forfait par 1/2 heure et par aéronef VFR	18,80	18,60
Forfait par atterrissage ou décollage aéronefs IFR	33,00	32,60
D - Redevances de stationnement : les deux 1ères heures gratuites		
Forfait de 12 heures aéronefs de MTOW inférieurs à 2 tonnes	4,80	4,70
Forfait de 24 heures aéronefs de MTOW inférieurs à 2 tonnes	8,40	8,30
Forfait de 12 heures aéronefs de MTOW supérieurs à 2 tonnes	13,50	13,30
Forfait de 24 heures aéronefs de MTOW supérieurs à 2 tonnes	27,30	27,00
E - Redevance d'usage des installations aménagées pour la réception des passagers		
Par passager au départ ou à l'arrivée (1 passager ne compte qu'une fois par vol)	6,50	6,40

Rappel :

Une réduction de 20 % relative aux redevances d'atterrissage est accordée aux aéroclubs (pour les aéronefs de 0,5 à 1,5 t). Le tarif 2026 pour les aéroclubs est donc de **6€80**.

Les aéronefs exploités pour le SAMU et la sécurité civile (**dans le cadre de vols sanitaires**) et les planeurs, bénéficient d'une exonération totale des redevances (hors carburants)

Les aéronefs exploités par les associations basées, les particuliers basés ou les propriétaires de bâtiments construits sur l'aérodrome de Niort Marais Poitevin bénéficient d'une exonération des taxes d'atterrissages. Sont considérés comme "basés", les aéronefs présents plus de 50% du temps de l'année civile. Une contribution verte, d'une somme forfaitaire de 0,30€ sera affectée à chaque redevance d'atterrissage, en déduction des montants mentionnés ci-dessus.

** Les forfaits d'ouverture et 1/2 ouverture des services AFIS et SSLIA correspondent à la mise en place d'une équipe (ou d'un agent) en dehors des heures publiées dans l'information aéronautique. Les ouvertures sont valables pour une présence maximale de 3H00 (1H00 pour la 1/2 ouverture). **Majoration 50% les We et jours fériés.**

*** Si un vol, au départ ou à l'arrivée (qui a sollicité une ouverture ou une 1/2 ouverture) est annulé avec un préavis inférieur à la dernière heure ouverte, l'ouverture ou la 1/2 ouverture sera facturée par rapport à l'horaire initialement programmé.

TRANSPORTS

AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
F - Redevances d'abri des aéronefs par jour		
M < 500 Kg	6,00	4,40
500 Kg > ou = M < 1 tonne	10,00	7,70
Au-delà de 1 tonne	15,00	10,70
G - Redevances pour fournitures particulières (assistance obligatoire pour tout aéronef de MTOW > 1,9T)		
Groupe de démarrage aéronefs de masse max inférieure à 2 tonnes	45,50	45,00
Groupe de démarrage aéronefs de masse max supérieure à 2 tonnes	110,20	109,10
Assistance forfait 1 (transport 1 A / R, plan de vol, météo, cales et stationnement)	18,20	18,00
Assistance forfait 2 (plusieurs transports ou transport en dehors des horaires d'ouverture, plan de vol, météo, cales, cônes, stationnement et avitaillement)	56,70	56,10
Assistance forfait 3 (plusieurs transports ou plusieurs transports en dehors des horaires d'ouverture, plan de vol, météo, cales, cônes, salon, stationnement, avitaillement, autre assistance)	92,00	91,10
Assistance forfait 4 (plusieurs transports ou transports en dehors des horaires, chargement aéronef, formalités administratives diverses, salon, organisation de prestations diverses, avitaillement, cônes, cales, plan de vol, autre assistance)	150,00	139,70
H - Redevances d'occupation du grand hangar par trimestre		
Par aéronef stationné de type ULM Pendulaire	93,70	92,80
Par aéronef stationné autre	150,50	149,00
I - Redevance d'occupation du petit hangar par trimestre		
Par aéronefs stationnés	121,60	120,40
J - Frais administratifs		
Frais de recherches et d'envoi pour les usagers ayant fait le choix de ne pas payer auprès de la régie de recettes	11,10	11,00
K - Régimes particuliers (pourcentage de remise par rapport aux tarifs B)		
Entrainement VFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%
Entrainement VFR - redevance d'atterrissage les autres atterrissages à suivre	50%	50%
Entrainement procédure IFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%
Entrainement procédure IFR - redevance d'atterrissage les autres à suivre	50%	50%
Entrainement procédure IFR - première remise des gaz	100%	100%
Entrainement procédure IFR - remise des gaz les autres à suivre	50%	50%
Remise des gaz procédure VFR première remise des gaz	100%	100%
Remise des gaz procédure VFR les autres à suivre	50%	50%



AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

T
R
A
N
S
P
O
R
T
S

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2026	POUR MEMOIRE TARIFS 2025
L - Vente de marchandises (Tarifs TTC)		
Café en tasse	0,60	0,60
Thé en tasse	0,60	0,60
Boissons fraîches	1,60	1,60
Barres chocolatés et confiseries	1,10	1,10
M - Douches (jetons)		
Par personne et pour 1 douche	3,50	3,50
N - Location salle aérogare (mini-bar, accès Wifi et prises électriques) (Tarifs TTC)		
Forfait demi-journée	107,00	105,90
Forfait journée	165,10	163,50
O - Vente de carburant dénommé 100 LL et JET A1 (Tarifs TTC)	Prix d'achat du litre en vigueur + 10 cts par litre (arrondis)	Prix du litre en vigueur + 10 cts par litre
P - Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA)** et ***		
Forfait d'ouverture	235,00	232,00
Forfait demi-ouverture (en complément d'une ouverture complète ou en cas d'ouverture proche des horaires publiés)	124,00	122,00
Q - Occupation du domaine public à titre précaire et revocable		
Propriétaire associatif (par m ² et par an)	1,00	1,00
Propriétaires privés et SCI (par m ² et par an)	1,20	1,20
Propriétaire professionnel (par m ² et par an)	1,50	1,50
R - Prestations de services de la navigation aérienne		
Mise en place et suivi de protocole drone pour activité permanente professionnelle (par an)	370,90	367,20

* Le café, le thé sont offerts à tout aéronef (pilotes et passagers) assujetti à la redevance d'atterrissage (sous réserve de disponibilité)

** Les forfaits d'ouverture et 1/2 ouverture des services AFIS et SSLIA correspondent à la mise en place d'une équipe (ou d'un agent) en dehors des heures publiées dans l'information aéronautique. Les ouvertures sont valables pour une présence maximale de 3H00 (1H00 pour la 1/2 ouverture). **Majoration 50% les We et jours fériés.**

*** Si un vol, au départ ou à l'arrivée (qui a sollicité une ouverture ou une 1/2 ouverture) est annulé avec un préavis inférieur à la dernière heure ouverte, l'ouverture ou la 1/2 ouverture sera facturée par rapport à l'horaire initialement programmé.



REGLEMENTATION - TAXIS

A- Droit de stationnement des taxis, par taxi et par an

TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2026

146,45

POUR MEMOIRE
TARIFS 2025

145,00

STATIONNEMENT

DROITS D'ACCES ET DE STATIONNEMENT SUR L'AIRE DE CAMPING CARS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2026		POUR MEMOIRE TARIFS 2025	
	HT	TTC	HT	TTC
A- 24 heures d'occupation (accès aire de camping-cars)	12,53	15,04	11,25	13,50

Le tarif proposé ci-dessus ne comprend ni la taxe de séjour dont le montant est arrêté par la CAN et dont les recettes sont perçues pour le compte de cette dernière; ni la taxe additionnelle départementale, assise sur la taxe de séjour.

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T



FOURRIERE AUTOMOBILE

Tarifs selon arrêté du 20/02/2024 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobile

A - IMMOBILISATION MATERIELLE

B - OPERATIONS PREALABLES

B.1 - Véhicules PL> 3,5 t	22,90
B.2 - Voitures particulières	15,20
B.3 - Autres véhicules immatriculés	7,60
B.4 - Cyclomoteurs, mobylettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60

C - ENLEVEMENT

C.1 - Véhicules PL 44 t > PTAC >19 t	274,40
C.2 - Véhicules PL 19 t > PTAC >7,5 t	213,40
C.3 - Véhicules PL 7,5 t > PTAC >3,5 t	122,00
C.4 - Voitures particulières	127,65
C.5 - Autres véhicules immatriculés	45,70
C.6 - Cyclomoteurs, mobylettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70

D - GARDE JOURNALIERE

D.1 - Véhicules PL 44 t > PTAC >19 t	9,20
D.2 - Véhicules PL 19 t > PTAC >7,5 t	9,20
D.3 - Véhicules PL 7,5 t > PTAC >3,5 t	9,20
D.4 - Voitures particulières	6,75
D.5 - Autres véhicules immatriculés	3,00
D.6 - Cyclomoteurs, mobylettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,00

TARIFS EN VIGUEUR
A PARTIR 01/01/2026

POUR MEMOIRE TARIFS 2025	7,60
	22,90
	15,20
	7,60
	7,60
	274,40
	213,40
	122,00
	127,65
	45,70
	45,70
	9,20
	9,20
	9,20
	6,75
	3,00
	3,00

S
T
A
T
I
O
N
E
M
E
N
T